

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA PROTECTION DE LA
NATURE

DIRECTION GENERALE DES FORETS ET DES
RESSOURCES NATURELLES

TEL. : (229) 21-33-06-62 FAX : 21-33-21-92/21-33-04-21 BP. 393

COTONOU (R. BENIN)

E-mail : «foretsbenin@yahoo.fr»



RAPPORT D'ACTIVITES 2009

Validé le 26/07/2010

Liste des acronymes (sigles et abréviations)

AaGR	Activités alternatives Génératrices de Revenus
ABE	: Agence Béninoise pour l'Environnement
ADL	: Agent de Développement Local
AGR	: Activités Génératrices de Revenus
AVIGREF	Association Villageoise de Gestion des Réserves de Faune
BAD	: Banque Africaine de Développement
BADEA	: Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
Bm	Banque Mondiale.
CAA	: Caisse Autonome d'Amortissement
CENATEL	Centre Nationale de Télédétection
CENAGREF	Centre National de Gestion des Réserves de Faune
CERF	Centre d'Etudes, de Recherche et de Formation Forestières
CeRPA	: Centre Régional pour la Promotion Agricole
CGP	: Cellule de Gestion du Projet
CITES	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
CLCAM	: Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel
CNR	: Campagne Nationale de Reboisement
CPEF	Chef Poste Environnement et Forestier
CRDRN	: Coordination Régionale pour le Développement des Ressources Naturelles partagées
CRSP	: Comité Régional de Suivi du Projet
CSE	: Cellule Suivi-Evaluation
CSEP	: Commission de Suivi Externe du Projet
CTP	: Conseiller Technique Principal
DAO	: Dossier d'Appel d'Offres
DCPRN	: Direction de la Conservation et de la Promotion des Ressources Naturelles
DGFRN	: Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles
DNMP	: Directeur National des Marchés Publics
DPCEF	: Direction des Politiques du Contrôle et du Suivi de l'Exploitation Forestière
DSI	Direction des Services d'Intendance
FAD	: Fonds Africain pour le Développement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FC	: Forêt Classée
FEM	Fond pour l'Environnement Mondiale
GDRN	: Gestion Durable des Ressources Naturelles
GRN	: Gestion des Ressources Naturelles
IF	: Inspection Forestière
JNA	: Journée Nationale de l'Arbre
MEPN	: Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature
OIEFC	Officier Ingénieur des Eaux, Forêts et Chasse
OITEFC	Officier Ingénieur des Travaux des Eaux, Forêts et Chasse
ONAB	Office Nationale du Bois

ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PAGEFCOM	: Projet d'Appui á la Gestion des Forêts Communales
PAMF	: Projet d'Aménagement des Massifs Forestiers d'Agoua, des Monts Kouffé et de Wari-Maró.
PBFII	: Projet de Bois de Feu phase II
PDC	: Plan de Développement Communal
PGFTR	Programme de Gestion des Forêts et Terroirs Riverains
PNGDRN	Programme National de Gestion Durable des Ressources Naturelles
ProCGRN	: Programme de Conservation et des Gestion des Ressources Naturelles
PSG	: Plan Simple de Gestion
PSRRT	: Projet Spécial de Reboisement et de Restauration des Terres
PTA	Plan de Travail Annuel
RSCEPN	Responsable de la Section Communale de l'Environnement et de la Protection de la Nature
SIG	: Système d'Information Géographique
SOCAEF	: Sous-officier Contrôleur Adjoint des Eaux Forêts
SOCEF	Sous-officier Contrôleur des Eaux Forêts
SOGF	Sous-officier Garde Forestier
TDR	: Termes de Référence

Liste des tableaux

Tableau 1 : Répartition du personnel des ressources humaines en 2009	11
Tableau 2. Etudes réalisées et/ou validées en 2009	15
Tableau 3 : Récapitulatif de la Campagne Nationale de Reboisement de 2009	16
Tableau 4 : Périodes d'allumage des feux précoces au Bénin	18
Tableau 5. Bilan de l'exécution de l'exploitation forestière	20
Tableau 6 : Volume des importations de bois en 2009	24
Tableau 7 : Situation des infractions et délits enregistrés au cours de l'année 2009.....	27
Tableau 8 : Point de la vente des produits saisis en 2009.....	28
Tableau 9. Bilan de la délivrance de permis d'exploitation	29
Tableau 10: Synthèse des renouvellements des agréments réalisés.....	29
Tableau 11. Gestion des espèces CITES en 2009.....	31
Tableau 12: Récapitulatif des recettes de l'année 2009 de la DGFRN	34

SOMMAIRE

Liste des acronymes (sigles et abréviations).....	2
Liste des tableaux.....	4
SOMMAIRE.....	5
Résumé.....	6
INTRODUCTION.....	8
I. Généralité.....	9
1.1. Présentation de la DGFRN.....	9
1.2. Aperçu sur le potentiel forestier du Bénin.....	12
1.3. Importance du secteur forestier au Bénin.....	12
II. Bilan des activités de la DGFRN.....	15
2. 1. Etudes réalisées et /ou validées au cours de l'année 2009.....	15
2. 3. Bilan de la campagne de reboisement 2009.....	16
2. 4. Gestion et Bilan des Feux de forêts.....	18
2.5. Bilan de l'exploitation forestière.....	19
2.5.1. Exploitation du bois d'œuvre.....	21
2.5.2. Exploitation du bois de feu.....	22
2.5.3. Exploitation du charbon de bois.....	23
2.5.4. Exportations du bois d'œuvre.....	23
2.5.5. Importation du bois d'œuvre.....	24
2.5.6. Contentieux forestiers au cours de l'année.....	25
2.5.7. Délivrance des permis d'exploitation des ressources forestières.....	28
2.5.8. Exploitants forestiers : Point des agréments.....	29
2.6. La gestion de la faune.....	30
III. Bilan des recettes forestières.....	32
VI. SYNTHÈSE DES RAPPORTS D'ACTIVITÉ DU PNGDRN.....	35
V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	58

Résumé

Dans l'accomplissement de ses missions régaliennes qui ont pour finalité la gestion durable des forêts et des ressources naturelles au Bénin, la DGFRN s'est fait accompagner des projets et programmes. Pour réaliser les différentes activités, la DGFRN et les projets et programmes sous tutelle se sont dotés de PTA. La mise en œuvre de ces différents PTA a permis d'obtenir les résultats qui sont consignés dans le présent rapport. Au cours de cette année 2009 au niveau des ressources humaines paramilitaires l'effectif total des cadres et agents repartis sur tout le territoire national s'évalue à 749. Cependant la DGFRN souffre encore d'un déficit en ressources humaines. **Treize (13)** études ont été réalisées dans différents domaines du secteur forestier et sur diverses thématiques. Au titre de la campagne nationale de reboisement 2009, plus de **8.948.104** plants ont été mis en terre, les manifestations officielles de la 25^{ème} JNA ont eu lieu à **Adjarra** dans les départements de l'Ouémé-Plateau. Pour lutter contre les effets néfastes des feux tardifs, les feux précoces ont été allumés.

En matière d'exploitation de bois d'œuvre, un volume de **17.497m³** de bois et **136.165 billes** ont été enregistrés au niveau de toutes les IF. Concernant le bois énergie, une exploitation de **57.667 stères** de bois de feu et **786.571 de sacs dits de 50kg** ont été enregistrés. En matière de bois de service, les exploitations enregistrées s'élèvent à **1.595.303 de perches, et 1016 poteaux**. Un volume total de **31.383,83 m³** de bois a été importé du Togo et du Nigeria sur la base des rapports des IF. Les recettes issues des taxes et redevances de l'importation de bois s'élèvent à **75.797.876 FCFA**. La plus importante proportion des importations a été observée dans le département de l'Atacora-Donga avec 39 % des recettes.

Le suivi de la quantité de bois exporté a été assuré par la brigade du Port qui est installée à l'intérieur du Port de Cotonou. Au cours de cette année, un volume de **33.807 m³** de bois (Teck (*Tectona grandis*) et de vène (*Pterocarpus erinaceus*) principalement) a été exporté soit une augmentation de **182% par** rapport à 2008. Au total 605 autorisations sous forme d'avis techniques ont été délivrées par la DGFRN. Le nombre total des infractions enregistré au cours de l'année au niveau des Inspections Forestières est de **251**. Les recettes totales issues de produits saisis et vendus s'élèvent à **78.840.660**. En ce qui concerne les permis d'exploitation des ressources ligneuses, au total 1004 permis d'exploitation ont été délivrés et 2032 pieds d'essences ont été abattus.

Dans le cadre du Commerce International des Espèces de Faune et de Flore Sauvage Menacées d'Extinction (espèces CITES), au total **43.275** spécimens toutes espèces confondues ont été exploitées. L'exploitation de ces espèces a généré un montant total de **4.661.500 FCFA**.

Au cours de cette année le bilan total des recettes est **1.598.548.096 F CFA contre 924.217.866 FCFA** pour l'année 2008 soit une augmentation de **72,96%**. Cette augmentation s'explique par les mesures spéciales prises par rapport à la gestion des produits sciés à la tronçonneuse. Elle est aussi due au fait que les mêmes bases de rubriques n'ont pas été prises en compte dans le rapport des deux années considérées.

En outre au cours de cette année 2009, la DGFRN a été appuyée essentiellement par six (06) projets et programmes sous tutelle. Il s'agit du PGFTR, du PAMF, du ProCGRN, du PAGEFCOM ; du PBFII et du PSRRT.

Les taux de décaissement de l'exécution financière sont de : **38,16%, 27,10%, 42,61%, 51,21%, 83%, et à 65,67%** respectivement pour le PAGEFCOM, PAMF, PBFII, PGFTR, ProCGRN, et le PSSRT.

INTRODUCTION

La Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles (DGFRN) est la structure nationale chargée de la mise en œuvre de la politique de l'Etat pour une gestion rationnelle et durable des forêts et des ressources naturelles. Elle a pour mission d'élaborer et de suivre la mise en œuvre des politiques et stratégies de l'Etat ainsi que les programmes et projets en matière de gestion durable des forêts, de la faune et autres ressources naturelles. Elle assure aussi la conservation des zones sensibles et la restauration des sites dégradés et intègre la gestion des ressources forestières aux autres politiques sectorielles. La DGFRN est appuyée dans ses missions par d'autres centres et offices sous tutelles du MEPN comme :

- l'Office National du Bois (ONAB) ;
- le Centre National de Télédétection et du suivi écologique (CENATEL) ;
- le Centre National de Gestion des Réserves de Faune (CENAGREF) ;
- le Centre d'Etude, de Recherches et de Formation Forestière (CERF) ;

Pour faciliter le suivi et une visibilité dans la mise en œuvre de ses actions, la DGFRN élabore chaque année le rapport annuel d'activités. Ce rapport a pour objectif principal de faire le point des réalisations dans le secteur forestier au niveau de la DGFRN. Ce rapport prend en compte les réalisations de l'Administration forestière centrale et déconcentrée et les réalisations des projets et programmes sous tutelle de la DGFRN.

Le présent rapport est structuré comme suit :

- Présentation de secteur Forestier;
- Bilan des activités de la DGFRN;
- Bilan des recettes forestières de la DGFRN;
- Synthèse des rapports d'activités des projets et programmes sous tutelles de la DGFRN.

I. Généralité

1.1. Présentation de la DGFRN

La mission principale de la DGFRN est d'assurer la protection, la production et la valorisation des ressources forestières (sol, eau, flore, faune) pour faire du secteur forestier une source de plus value sociale et de valeur ajoutée à l'économie nationale. Se faisant elle garantit la satisfaction des besoins de la population en produits forestiers ligneux et non ligneux.

La DGFRN assure la planification, la programmation, la mise en œuvre et la coordination des objectifs de la politique nationale forestière. A ce titre, elle est chargée de :

- élaborer et suivre l'application des textes législatifs et réglementaires en matière de gestion des forêts et de la faune ;
- apporter un appui technique aux structures privées et aux collectivités locales de manière à gérer durablement et rationnellement les ressources forestières et fauniques et à améliorer leurs techniques d'exploitation ;
- définir et mettre en œuvre les conditions d'exploitation et de prélèvement des ressources forestières et fauniques ;
- mettre en œuvre et suivre les accords et les conventions internationaux ratifiés par le Bénin en matière des forêts et des ressources naturelles ;
- coordonner les activités de toutes autres structures intervenant dans la gestion des forêts et des ressources naturelles ;
- assurer la police des forêts et des ressources naturelles.

Au niveau central, la DGFRN comporte trois directions à savoir :

- la Direction des Politiques, du Contrôle et du suivi de l'Exploitation Forestière (DPCEF) ;
- la Direction de Conservation et de la Promotion des Ressources Naturelles (DCPRN) ;
- et la Direction des Services de l'Intendance (DSI).

Au niveau départemental, les missions de la DGFRN sont relayées par les Inspections Forestières à travers les Directions Départementales de l'Environnement et de la Protection de la Nature (DDEPN). De ces structures départementales, dépendent les cantonnements forestiers, les Sections Communales de l'Environnement et de la Protection de la Nature qui regroupent des postes environnementaux et forestiers au niveau des arrondissements (voir annexe).

Actuellement, la DGFRN exécute six projets et programmes. Il s'agit de :

- Programme de Gestion des Forêts et Terroir Riverain (PGFTR),
- Projet d'Appui à la Gestion des Forêts Communale (PAGEFCOM)
- PAMF : Projet d'Aménagement des Massifs Forestiers d'Agoua des Monts Kouffé et de Wari-Marou (PAMF)
- Projet de Bois de Feu phase II (PBFII)
- Projet Spécial de Reboisement et de Restauration des Terres (PSRRT)
- Programme de Conservation et de Gestion des Ressources Naturelles (ProCGRN)

En dehors de ses activités régaliennes, les principales activités de la DGFRN sont réalisées à travers le volet Appui institutionnel du PGFTR.

La Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles dispose d'un personnel paramilitaire et civil d'appui réparti entre la Direction centrale, les structures déconcentrées, les projets et les Programmes sous tutelle, les Offices et les Centres. La répartition du personnel forestier de la DGFRN pour le compte de l'année 2009 est présentée dans le Tableau1.

Tableau 1 : Répartition du personnel des ressources humaines en 2009

Départements, Projets, Programmes, Offices et Centres	Effectif des Officiers			Effectifs des Sous-officiers				Total du personnel forestier	Total du Personnel de Soutien
	OIEFC	OITEFC	TOTAL	SOCEF	SOCAF	SOGF	TOTAL		
ATACORA DONGA	02	05	07	15	02	53	70	77	04
ATLANTIQUE LITTORAL	03	02	05	27	05	28	60	64	06
BORGOU ALIBORI	00	08	08	19	04	77	100	108	12
OUEME PLATEAU	02	04	06	18	05	27	51	57	02
MONO COUFFO	02	02	04	10	06	20	36	40	01
ZOU COLLINES	05	06	11	32	03	68	103	114	04
DIRECTION CENTRALE	23	20	43	07	00	35	42	85	23
PAMF	05	02	07	15	00	04	19	26	02
PAGEFCOM	05	04	09	14	00	19	33	42	36
PBFII	13	00	13	17	00	05	22	35	14
ProCGRN	01	0	01	0	0	0	0	01	-
Centres et Offices	Répartition du personnel forestier dans les Centres et Offices sous tutelle du MEPN								
CERF	02	01	03	03	00	02	05	08	02
CENATEL	02	01	03	00	00	01	01	04	12
CENAGREF	06	02	08	12	00	04	16	24	-
MEPN	02	01	03	01	00	03	04	07	
ONAB	05	02	07	11	00	07	18	25	-
TOTAL GENERAL	78	60	136	201	25	353	580	717	118

1.2. Aperçu sur le potentiel forestier du Bénin

La République du Bénin couvre une superficie de 112 622 Km² et est située dans la zone soudano-guinéenne. Sa population estimée à 6 769 914 habitants en 2002. Cette population reste inégalement répartie sur toute l'étendue du territoire national. 82 % de la population sont concentrées sur 27 % du territoire.

La couverture forestière comprend environ 2,7 millions d'hectares, soit 19% du territoire national. Le domaine forestier classé de l'Etat comprend :

- deux parcs nationaux (843 000 ha),
- trois zones cynégétiques (420 000 ha) et,
- 58 forêts classées et Périmètres de Reboisement (1.436.500ha).

Actuellement, 19 forêts classées sont dotées de plans d'aménagement forestier participatif, y compris 8 plantations domaniales et 2 parcs nationaux. Cinq (05) nouveaux PAPF sont élaborés et en attente d'adoption.

La Figure1 renseigne sur les principaux domaines forestiers classés du Bénin distingués selon le niveau d'aménagement.

Bien que 70 % de la superficie du territoire national soit couverte de formations végétales, cette végétation est de nos jours fortement dégradée par des pratiques liées à l'agriculture, la chasse, l'élevage, l'exploitation forestière, etc. Le taux de conversion des superficies forestières est de 2,3 %/an (FAO, 2002).

1.3. Importance du secteur forestier au Bénin

En dépit du manque de données précises sur la contribution du secteur forestier au développement socioéconomique du pays, l'étude sur la contribution du secteur forestier à l'économie du Bénin réalisée en 2009 avec l'appui du ProCGRN a révélé que le secteur forestier contribuerait à plus de 6,64% au PIB national (contre moins de 2,8 % souvent indiqué dans les documents officiels ou nationaux). Ces données n'ont pris en compte qu'une vingtaine de filières selon le rapport de l'étude sur la contribution du secteur forestier à l'économie du Bénin.

Ces chiffres méritent d'être révisés à la hausse sur la base d'études plus complètes, prenant en compte toutes les autres filières et les pertes d'informations dues à l'informel.

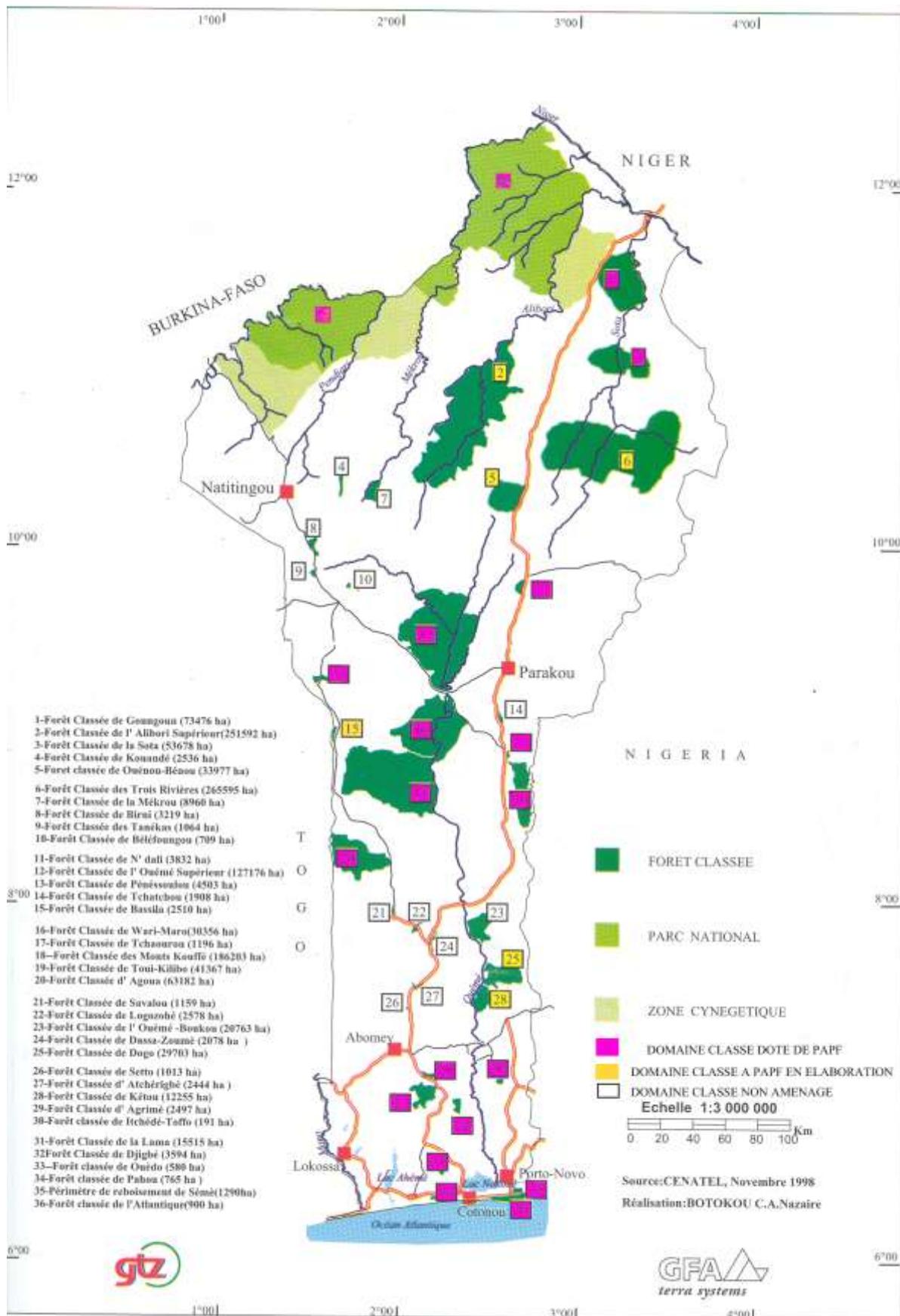


Figure1. Les principaux domaines forestiers classés du Bénin distingués selon le niveau d'aménagement(Source IFN 2007)

Bien que des données chiffrées manquent toujours pour étayer l'importance du secteur forestier à l'économie nationale, une frange importante de la population vit de ce secteur. Cependant certaines informations disponibles de nos jours permettent non seulement de définir la nature et l'importance des utilisations des ressources forestières. Ces dernières peuvent se résumer en cinq catégories à savoir :

- produits utilisés directement en famille (combustible, aliments, plantes médicinales, et autres produits forestiers non ligneux.),
- facteurs de production agricole,
- sources de revenus et d'emplois (exploitants, commerçants, transporteurs, écotourisme, transformateurs, etc.),
- services écologiques (lutte contre les changements climatiques, préservation des écosystèmes etc.,
- services cultuo-culturels (forêts sacrées).

Le secteur contribue donc à l'amélioration des conditions de vie des populations, à l'augmentation des revenus des communautés locales, à la création d'emplois dans les villes comme dans les campagnes, à la satisfaction des besoins en produits et services forestiers.

II. BILAN DES ACTIVITES DE LA DGFRN

2. 1. Etudes réalisées et /ou validées au cours de l'année 2009

Au cours de l'année 2009 la liste de quelques études réalisées et/ou validées au niveau du secteur forestier se présente dans le Tableau 2.

Tableau 2. Etudes réalisées et/ou validées en 2009

N°	Titre	Commanditaire
1	Etude Ethnobotanique des Forêts classées de Sota Goungoun Goroubi	PGFTR
2	Etude socio culturelle des fondements de la chasse traditionnelle autour des forêts en aménagement	PGFTR
3	Inventaire forestier des massifs de Dassa Zounmè et de Savalou	PGFTR
4	Etude comparative des rendements de la meule traditionnelle et de la meule casamancaise en carbonisation dans la forêt communautaire de Zouzoukan	PBF II
5	Reconnaissance de la faune mammalienne de Zouzoukan et caractérisation de son habitat	PBF II
6	Structure et dynamique des forêts à <i>Anogeissus leiocarpa</i> au centre et au nord du Bénin : base de gestion durable	PBF II
7	Recensement des exploitations agricoles et exploitants des ressources naturelles au niveau des massifs de Zouzoukan, Fita Agbado, Nonsina Sou, Dahansde et Tefoungou	PBF II
8	Réalisation des études socio économiques des villages riverains des plantations domaniales	PBF II
11	Atelier de synergie entre les projets et programmes finances par la BAD : PAGEFCOM, PADMOC, PADPPA, PBF II	PGFTR
12	Etude de référence de l'état de dégradation des sols dans les Communes de Kpomassè, Ouaké, Banikoara, Ségbana, Ouèssè, Karimama	PSRRT
13	Etude sur la contribution du secteur forestier à l'économie du Bénin	ProCGRN/GTZ

2. 3. Bilan de la campagne de reboisement 2009

L'organisation des Campagnes Nationales de Reboisement (CNR) fait partie des activités courantes effectuées chaque année par l'Administration Forestière. La Journée Nationale de l'Arbre (JNA) célébrée le 1^{er} Juin de chaque année est un événement particulier qui marque le lancement de la campagne de reboisement et témoigne de l'importance que notre pays le Bénin attache au reboisement.

Au cours de l'année 2009, les manifestations officielles de la 25^e édition de la JNA ont eu lieu à Adjara dans les départements de l'Ouémé-Plateau.

Le Tableau 3 présente le nombre de plants mis en terre au cours de la 25^e JNA et de la CNR de même que les superficies reboisées au niveau des départements au cours de l'année 2009.

Au total **116.064 plants** toutes essences confondues, ont été mis en terre au cours de la 25^{ème} JNA et **8.838.875 plants** au cours de la CNR 2009.

Dans le but d'encourager et d'inciter les populations de nos villes et campagnes au reboisement, il est prévu de récompenser les meilleurs planteurs de la Campagne Nationale de Reboisement 2007-2008. A cet effet, un Comité National Permanent est créé par Arrêté n° 071/MEPN/DC/SGM/DGFRN/SA du 11 août 2008. Conformément aux tâches qui lui sont assignées, ledit comité a procédé à la finalisation et à la validation des propositions des meilleurs planteurs au cours de cette année 2009.

Tableau 3 : Récapitulatif de la Campagne Nationale de Reboisement de 2009

Départements	Nombre de plants produits	JNA	CNR	SUPERFICIE
Atlantique-Littoral	2.398.131	50.164	3.191.490	1545,2 ha
Atacora-Donga	242.788	1.583	294.381	98,54 ha
Borgou-Alibori	606.150	3.578	311.464	104,26 ha
Mono-Couffo	605.395	14.296	894.917	299, 57 ha
Ouémé-plateau	1.326.168	27.046	867.058	1191,277 ha + 1053 mètres linéaires
Zou-Collines	4513800	22.297	3.388.794.	3306,844 ha + 15070 mètres

				linéaires
Total 2009	9.692.432	118.864	8.948.104	6545,691 ha + 16123 mètres linéaires
Total 2008		91.945	9.374.873	6460,916 ha et 48170 m

Il convient de signaler qu'un Séminaire National sur le Reboisement (SNR) est initié dans le but d'évaluer la 25^{ème} année de célébration de la JNA.

Dans ce cadre, un comité a été également mis sur pied par Arrêté N° 037/MEPN/DC/SGM/DFRM/DGFRN/SA du 11 novembre 2008.

Il faut signaler que pour la Campagne Nationale sur le Reboisement 2009, il y a eu un engouement de production de plants. Ce qui explique l'augmentation du taux de production de plants ainsi que du nombre de plants mis en terre. Une bonne partie des plants produits est vendue dans certains départements et la plupart des plants restants sont reconduits pour la campagne suivante.

La Figure 2. montre qu'au cours de l'année 2009, le plus grand nombre de plants a été mis en terre dans les départements de Zou-Collines, suivi du département de l'Atlantique littoral. Le plus faible nombre de plants mis en terre a été noté dans les départements d'Atacora-Donga.

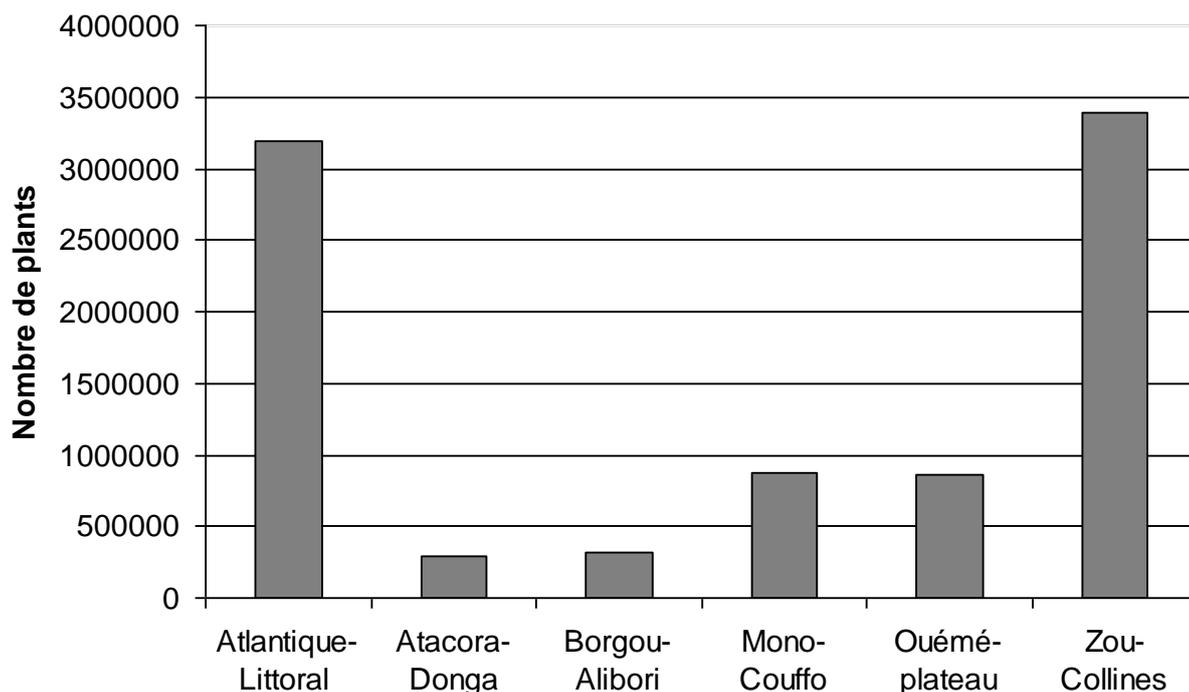


Fig. 2. Evolution du nombre de plants mis en terre dans les départements au cours de la CNR 2009.

2. 4. Gestion et Bilan des Feux de forêts

Les feux de végétation au Bénin constituent un véritable fléau car ils causent d'énormes dégâts. Une des stratégies de lutte contre les impacts négatifs des feux de végétation développée par l'Administration est l'allumage des feux précoces. Un arrêté fixant les modalités d'exécution des feux précoces est pris annuellement. Au titre de l'année 2009 l'arrêté N° 82/MEPN/SGM/DGFRN/SA portant modalité d'exécution des feux précoces a été signé le 18 septembre 2009. Conformément à cet arrêté, les périodes d'allumage des feux se présentent comme l'indique le tableau 4.

Tableau 4 : Périodes d'allumage des feux précoces au Bénin

N° d'ordre	Départements	Période d'allumage de feux précoces
01	Atacora-Donga	1 ^{er} décembre au 30 décembre
02	Atlantique-Littoral	15 décembre au 30 décembre
03	Borgou-Alibori	1 ^{er} décembre au 30 décembre
04	Mono-Couffo	15 décembre au 30 décembre
05	Ouémé-Plateau	15 décembre au 30 décembre
06	Zou-Collines	15 décembre au 30 décembre

Les informations sur les superficies brûlées en feux précoces et en feux tardifs ne sont pas disponibles. La difficulté de la collecte de données de feux pourrait expliquer ce déficit d'informations au niveau des Inspections Forestières. Pour pallier ce déficit d'informations précises sur les feux, le CENATEL pourrait être mis à contribution à travers l'interprétation des photos aériennes et images satellitaires.

2.5. Bilan de l'exploitation forestière

L'exploitation des ressources forestières ligneuses se fait en principe par permis de coupe délivrés par l'Administration Forestière locale aux exploitants régulièrement agréés. Le rôle régalien joué par le personnel de la DGFRN dans ce cadre est limité aux constats, des contre constats et le suivi des chantiers d'exploitation. Le bilan des exploitations forestières au niveau des départements au cours de cette année se présente dans le Tableau 5. Notons que les chiffres ne représentent au faite qu'une partie de l'exploitation qui a été réellement faite ; car une partie de l'exploitation échappe toujours à l'Administration Forestière (cas de fraudes).

Tableau 5. Bilan de l'exécution de l'exploitation forestière

N°	Désignation	Départements						Total
		Atacora/Donga	Atlantique/littoral	Borgou/Alibori	Mono/Couffo	Ouème/plateau	Zou/Collines	
1	Bois d'œuvre							
	Bois d'œuvre local (m ³)	6980,171	66,984	2253,31	1018,06	590,25	6588,23	17497
	Billes de Teck (Nombre)	1182	2340	11345	22990	-	98308	136.165
2	Bois de service							
	Perches	1470	1105466	10000	34158	393759	50450	1.595.303
	Poteaux	0	0	0	0		1060	1060
3	Bois de feu (Stères)	389	20573	18709	70	7054	10872	57.667
4	Sacs de Charbon de bois dits de 50Kg*	15780	-	11652	2397	177788	578.954	786.571
5	Palmiers et autres	29 pieds de rôniers	-	-	54359 pieds de palmier	18 789 pieds de palmier	-	-
6	Plantes médicinales, écorces, .Eponges.	288 sacs	-	-	-	-	-	-

* Les sacs dits de 100 kg et de 50 kg ont été convertis en sacs dits de 50kg

2.5.1. Exploitation du bois d'œuvre

La quantité des exploitations de bois d'œuvre enregistrée au cours de l'année 2009 s'élève à **17845,385m³**. Celle de 2008 était de 10298,5 m³, soit une augmentation de 73,28%.

De manière globale, la quantité de bois d'œuvre local exploitée a augmenté plus que doublé entre 2008 et 2009 tandis que celle des billes de Teck a baissé d'environ 5395 unités. Cette situation est due à :

- * la mesure spéciale prise par l'administration pour la gestion du bois dits importés,
- * la mise en place des équipements modernes de transformation des grumes en planches dans certaines communes qui favorise la transformation de certaines essences comme le Daniela autrefois non exploité comme c'est le cas à Kétou,
- * l'exploitation des plantations privées mise en place par les particuliers avec l'appui technique de l'administration forestière.

La fig.3 montre que les départements de l'Atacora/Donga ont enregistré le volume d'exploitation et plus élevé, suivi des départements de Cou/Collines. La plus faible exploitation a été enregistrée au niveau des départements de Atlantique/littoral.

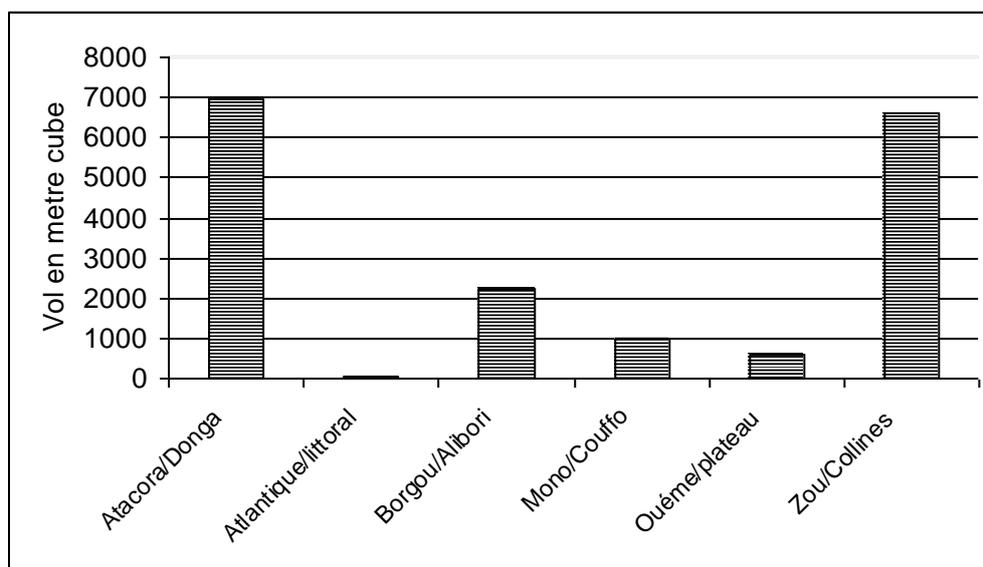


Fig. 3. Exploitation du bois d'œuvre enregistrée au niveau des IF en 2009

2.5.2. Exploitation du bois de feu

Au Bénin le bois énergie constitue la principale source d'énergie domestique. On distingue deux catégories d'utilisation du bois énergie : Le bois de feu et le charbon de bois.

La Fig. 4 fait une description comparative de la répartition de l'exploitation du bois de feu au niveau des différents départements pour les années 2008 et 2009. Cette figure montre que la plus importante exploitation en bois de feu en 2009 a été faite au niveau du département de l'Atlantique-Littoral (**20573 stères**); et la plus faible au niveau des départements du Mono-Couffo (**70 stères**). Au total une exploitation de **57667 stères** de bois de feu a été enregistrée au niveau des Inspections Forestières.

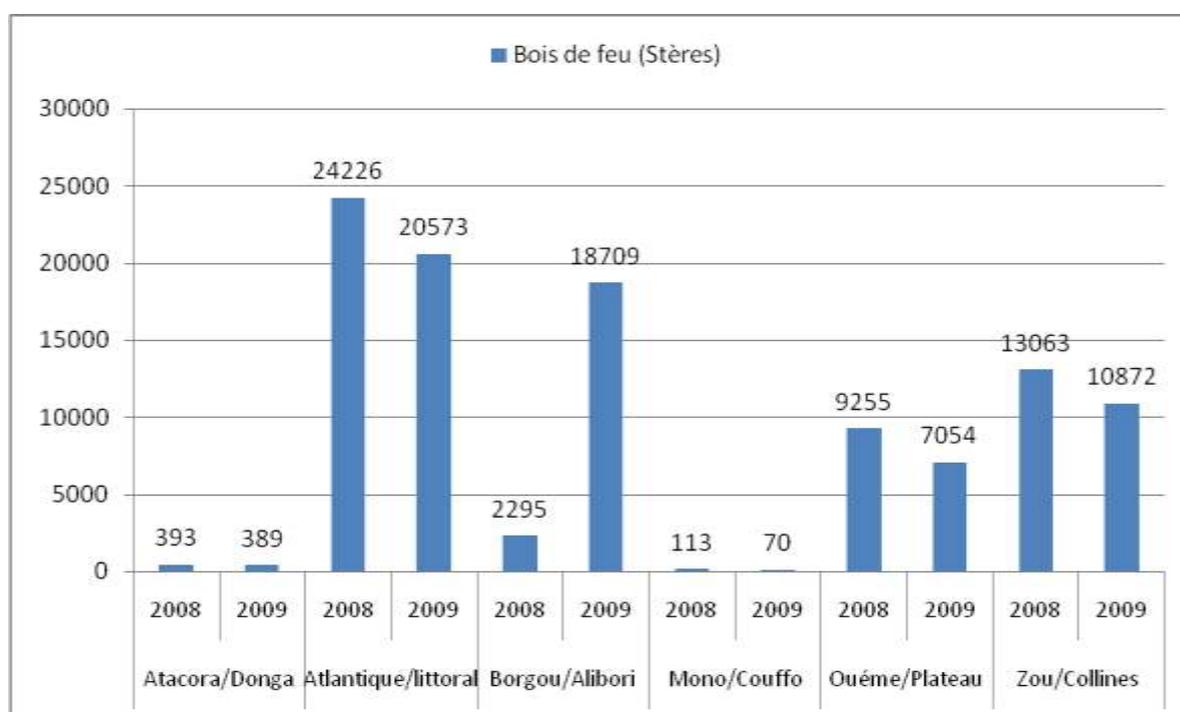


Fig.4 : Exploitation du bois de feu enregistrée au niveau des départements

2.5.3. Exploitation du charbon de bois

La production du charbon de bois est une activité qui prend de plus en plus d'ampleur au Bénin. Au cours de cette année, une exploitation de **786.571** sacs de charbon de bois dits de 50 kg ont été enregistrés au niveau des IF. Ces sacs sont appelés sacs dits de 50 kg du fait que de l'écriture qui figure sur ces sacs. C'est une appellation qui n'a rien à voir avec le poids effectifs du charbon contenu. Dans la réalité, il existe des sacs dits de 50 kg et des sacs dits de 100 kg. Pour faciliter les estimations, une conversion en vue d'une uniformisation des unités d'estimation a été faite. Ces chiffres représentent une partie de l'exploitation qui a été réellement faite. Une partie de l'exploitation non négligeable échappe toujours à l'Administration Forestière. La Fig.5 montre que la plus importante exploitation a été observée au niveau des départements de Zou-Collines (578.954) et la plus faible au niveau des départements de l'Atlantique Littoral (0).

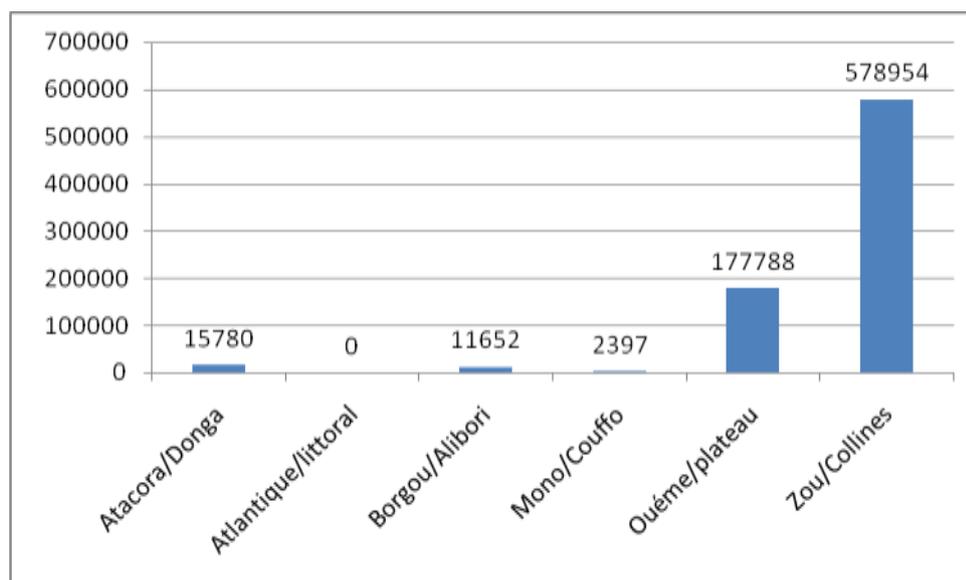


Fig. 5. Exploitation de charbon de bois enregistrée au niveau des départements en 2009.

2.5.4. Exportations du bois d'œuvre

Le Port Autonome de Cotonou constitue la principale porte de sortie de bois d'œuvre vers l'extérieur du pays. Le contrôle de l'exportation de bois d'œuvre est assuré par la Brigade Spéciale forestière installée dans l'enceinte portuaire.

Pour le compte de l'exercice 2009, au total **33.807 m³** de teck et de vène ont été régulièrement exportés avec 605 autorisations délivrées par la DGFRN aux exportateurs sous forme d'avis technique. Le bois est exporté environ à 50 % sous la forme d'équarris, viennent ensuite les poteaux (20 %), les frises (16 %), les planches, parquets et chevrons. Ces produits sont

exportés essentiellement vers l'Inde et la Chine, et dans une moindre mesure vers l'Allemagne, l'Espagne et le Portugal.

2.5.5. Importation du bois d'œuvre

L'essentiel du bois d'œuvre importé au Bénin provient des pays limitrophes à savoir le Togo et le Nigéria. Les communes frontalières des départements du nord et du centre constituent les portes d'entrée de bois importés. Ce trafic est suivi et contrôlé par les Inspections Forestières territorialement compétentes à travers la délivrance de permis de circulation de produits forestiers importés contre paiement des taxes y afférentes. Selon les rapports annuels d'activités des Inspections Forestières, le volume total de bois importé au Bénin en 2009 s'élève à **31.383,83 m³** et le montant total des taxes recouvrées est chiffré à **75.797.876 FCFA**. Le tableau ci-dessous présente les détails par département des volumes de bois importés et des recettes réalisées.

Tableau 6 : Volume des importations de bois en 2009

Inspections Forestières	Nbre de madriers	Nbre de planches	Volume en m³	Taxes (en CFA)	Pays d'importation
Atacora Donga	132.339	-	10587,12	29 425 408	Togo
Atlantique Littoral	-	-	-	-	-
Borgou Alibori	81.900	-	7862,4	18.149.035	Nigéria
Mono Couffo	-	-	-	-	-
Ouémé Plateau	19.090	185.630	7401,54	13.696.005	Nigeria
Zou Collines	57.633	-	5532,77	14.527.428	Togo, Nigeria
Total	290.962	185.630	31.383,83	75.797.876	Togo, Nigeria

Sources : Rapport Annuels des IF

La fig. 6 montre que la plus importante importation de bois a été faite au niveau des départements de l'Atacora-Donga. Les départements de Mono-Couffo et Atlantique-Littoral n'ont pas enregistré des importations de bois.

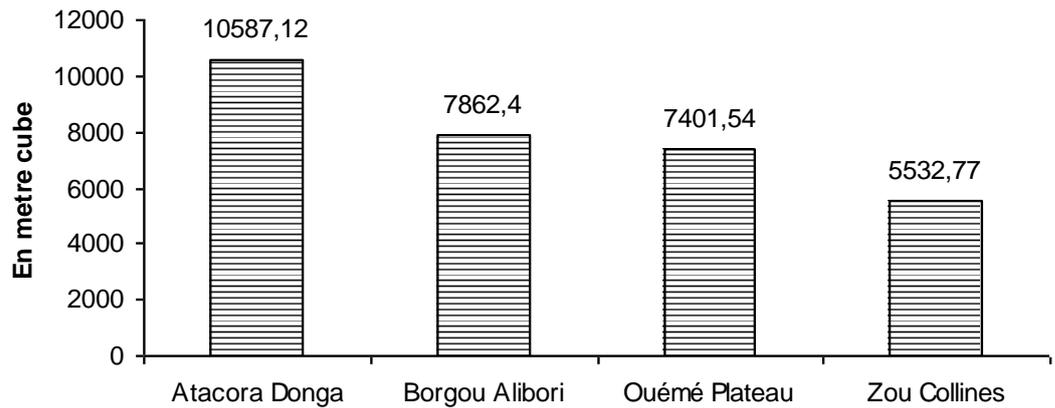


Fig. 6. Evolution des quantités de bois importé au niveau des IF

La répartition des recettes issues de l'importation de bois se présente dans la Fig. 7. Cette figure montre que c'est le département de Atacora- Donga qui a battu le record avec 39%.

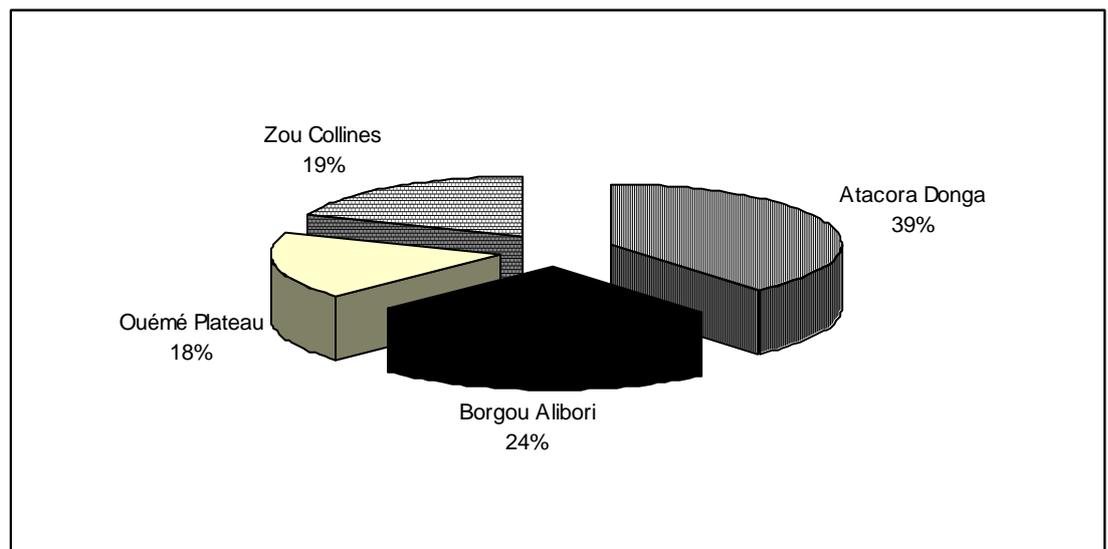


Fig.7. Répartitions des recettes issues de l'importation de bois en 2009

2.5.6. Contentieux forestiers au cours de l'année

Les contentieux forestiers résultent des infractions aux textes législatifs et règlementaires qui régissent le secteur forestier. Les infractions et délits sont recherchés, constatés et verbalisés par le personnel forestier à l'issue de diverses opérations de contrôle, patrouilles, ratissages en forêt, brigades mobiles, Le tableau 7 présente la situation des infractions et délits enregistrés au cours de l'année 2009 dans les départements et au niveau de la DGFRN. Le tableau 8 résume le point de la vente des produits saisis.

Au total 156 infractions ont été commises. Les départements de l'Atacora –Donga ont enregistré plus d'infractions avec un total de 63.

L'exploitation/commerce/Transformation illégal(e) de produits forestiers constitue la principale infraction.

Le montant total des recettes sur les transactions offertes à cet effet s'élève à **98.195.650 F CFA.**

Tableau 7 : Situation des infractions et délits enregistrés au cours de l'année 2009

Structures	Exploitation /commerce/ Transformation illégal(e) de produits forestiers	Défriche ment illégal	Pâturage non autorisé et Elagage abusif d'essences protégées	Bracon- nage	Incendie/destr uction de plantation	Pollution de plans d'eau	Autres infractions	Nombre total d'infraction	Montant total des recettes sur les transaction s offertes
Atacora Donga	56	-	07	-	-	-	-	63	12671400
Atlantique Littoral	20	-	-	-	-	-	08	28	2250000
Borgou Alibori	33	-	01	03	03	02		42	4437250
Mono Couffo	07	-	-	-	-	-		07	480.000
Ouémé Plateau	13	-	-	-	01	02		16	1.370.000
Zou Collines	48	-	-	-	02	-	12	62	32.922.000
Brigades (DGFRN)	33							33	65692000
Total	210	0	8	3	6	4	20	251	119.822.650

Tableau 8 : Point de la vente des produits saisis en 2009

Inspections Forestières/ DGFRN	Nbre de madriers vendus	Nbre de planches vendus	Sacs de Charbon	Autres produits vendus	Recettes totales de la vente	Montant versé au Trésor
Atacora Donga	19577	500	1157	31 billes	39.227.960	31.382.370
Atlantique Littoral	-	-	-	-	-	-
Borgou Alibori	7 422	-	-	-	14.523.600	
Mono Couffo	-	-	-	-	40.000	-
Ouémé Plateau	-	-	-	-	-	-
Zou Collines	6570	310	836	2606	24.890.500	20.039.280
DGFRN	-	-	-	-	-	-
Total	33.569	810	1993	2637	78.682.060	51.421.530

Mesures spéciales prises par rapport à la gestion des produits sciés à la tronçonneuse

A partir d’Août 2009, la DGFRN a pris une mesure spéciale pour corriger les pratiques qui consistent à faire passer les produits localement sciés à la tronçonneuse comme étant des produits importés. Dès lors, les produits sciés à la tronçonneuse sur toute l’étendue du territoire national ont été déclarés saisis et ont fait l’objet d’une transaction particulière.

Le montant total des recettes issues de ces mesures spéciales, au 31 décembre 2009, s’élève à **893 890 000 FCFA**.

2.5.7. Délivrance des permis d’exploitation des ressources forestières

L’exploitation des ressources forestière se fait principalement par permis de coupe délivré par les Inspections Forestières aux usagers ou exploitants agréés. La mission régaliennne jouée par les services forestiers de la DGFRN dans ce cadre consiste à faire des constats d’exploitation,

contre constats et le suivi des chantiers d'exploitation. Le point de délivrance des permis de coupe est présenté dans le tableau ci-dessous. Au total 1004 permis d'exploitation ont été délivrés et 2032 pieds d'essences autochtones ont été abattues.

Tableau 9. Bilan de la délivrance de permis d'exploitation de bois d'œuvre et bois de service

Départements	Nombre de permis	Nombre de pieds accordés	
		Essences autochtones	Essences exotiques (Teck et autres)
Atlantique-Littoral	327	27	1.756.813
Atacora-Donga	85	438	5.690
Borgou-Alibori	121	768	13.269
Mono-Couffo	135	140	34.359
Ouémé-plateau	246	115	393.759
Zou-Colline	139	544	124.457
Total	1053	2032	2.328.347

2.5.8 Exploitants forestiers : Point des agréments

Au nombre des parties prenantes dans l'exploitation des produits forestiers, les exploitants occupent une place de choix. Ils constituent des partenaires importants qui influent sur la gestion et l'exploitation des ressources forestières. De ce fait, un suivi des exploitants forestiers s'avère indispensable. La situation liée au renouvellement des agréments de l'exploitation forestière, du commerce des produits forestiers et des industriels du bois se présente dans le tableau 10. L'analyse de ce tableau permet de constater qu'au total, 2200 cartes professionnelles, toute catégorie confondue ont été délivrées avec 74 dossiers de demandes rejetées au cours de l'année 2009. Les commerçants viennent en tête avec 1031 cartes délivrées puis suivent les exploitants (698 cartes délivrées) et enfin les industriels (471 cartes délivrées).

Le point des recettes issues du renouvellement des agréments des usagers de bois en 2009 est de **78.668.863** FCFA au profit du trésor public contre **296.788.388** FCFA en 2008. Soit une baisse de -73,50%.

Tableau 10: Synthèse des renouvellements des agréments réalisés

Catégories d'usagers	2008		2009		Taux d'accroissement en %	
	Nombre	Patente en FCFA	Nombre	Patente en FCFA	Nombre	Patente
Exploitants	696	22.695.164	1031	37.065.620	48,13	63,31
Commerçants	958	35.700.616	698	22.121.803	-27,13	-38,03
Industriel	359	19.930.290	471	19.481.438	31,20	-2,25
Total	2013	78.326.070	2200	78.668.860	9,07	-73,50

Au total **2200** usagers de produits forestiers ligneux se sont faits renouvelés leur agrément.

2.6. La gestion de la faune

La gestion de la faune au Bénin est assurée par la DGFRN et le CENAGREF. Les permis de chasse et quotas des animaux à prélever sont définis annuellement. Les données relatives à la grande chasse c'est-à-dire la chasse des grands mammifères sont au niveau du CENAGREF.

- Gestion des espèces CITES

Le Bénin a signé et ratifié la Convention CITES et par conséquent essaie de mettre en œuvre les clauses de ladite convention. A la DGFRN le service SAIEC assure la gestion des espèces CITES. Le commerce des espèces CITES est pratiqué par plusieurs sociétés de la place. En 2009, neuf sociétés ont commercialisé les espèces CITES. Il s'agit de

1. Sax fauna
2. Chalom business inter
3. Tropic zone
4. Bénin reptiles
5. Wapp
6. Zoo club
7. GMC sarl
8. Azath farms

La répartition des quotas des espèces CITES et les taux d'exploitation sont présentés dans le tableau 11.

Tableau 11. Gestion des espèces CITES en 2009.

N°	Espèces	Exploitation n 2008	Taux d'exploitatio n 2008	Quota 2009	Exploitation 2009	Taux d'exploitatio n 2009	Nombre de Permis
1	<i>Chamaleo gracilis</i>	872	29,06		1325		8
2	<i>Chamaleo senegalensis</i>	2288	32,68		2465		18
3	<i>Kinixys bellina</i>	800	100		70		7
4	<i>Kinixys homeana</i>	624	62,4		915		5
5	<i>Pandinus imperator</i>	8950	89,5		1050		23
6	<i>Pelusio niger II</i>	610	61		-		3
7	<i>Polomedusa subrufa III</i>	660	33		100		2
8	<i>Python calaba</i>	61	30,5		-		2
9	<i>Python royal</i>	46354	77,256667		30870		58
10	<i>Python sebae</i>	500	100		20		8
11	<i>Python</i>	10	1		-		1
12	<i>Varanus exanthematicus</i>	5982	85,45		3480		17
13	<i>Varanus niloticus</i>	4577	91,54		2980		15
	Total	72288	73,39		43.275		167
	Coût total	7.562.800			4.661.500		

Au total 43.306 individus toutes espèces confondues ont été exportées vers les principaux pays suivants : Allemagne, Canada, Espagne, France, Ghana, Japon, USA, Côte d'ivoire, Danemark, etc.

L'Administration Forestière prélève 100 FCFA par unité d'espèce exploitée et 2000 FCFA par permis délivré. L'exploitation de ces espèces a généré un montant total **de 4.661.500 FCFA en 2009** contre **7.562.800 en 2008**.

La baisse observée est due :

- à la suspension de l'exportation de certaines espèces vers l'Union Européenne,
- à la crise économique.

III. BILAN DES RECETTES FORESTIERES

Le tableau 12 présente le bilan des recettes forestières au niveau de l'administration centrale et des IF. Au cours de l'année 2009 la DGFRN a réalisé une recette totale de **1.598.548.096 F CFA contre 924.217.866 en 2008, soit une augmentation de 72,96%**. Cette augmentation est due à plusieurs facteurs dont la mesure spéciale de contrôle et de taxation de bois sciés à la tronçonneuse prise par la DGFRN. Cette mesure spéciale a généré une recette de 893.890.000 F CFA qui dépasse de loin toutes les recettes ordinaires (voir figure ci-dessous). Par cette mesure, la l'administration centrale (DGFRN) a réalisé l'activité ayant généré la recette la plus élevée (Fig, 8 et 9). En outre il faut souligner que dans le calcul des recettes totales réalisées cette année, certaines rubriques ont été capitalisées alors qu'elles n'ont pas été prises en compte dans le calcul des recettes de l'année passée.

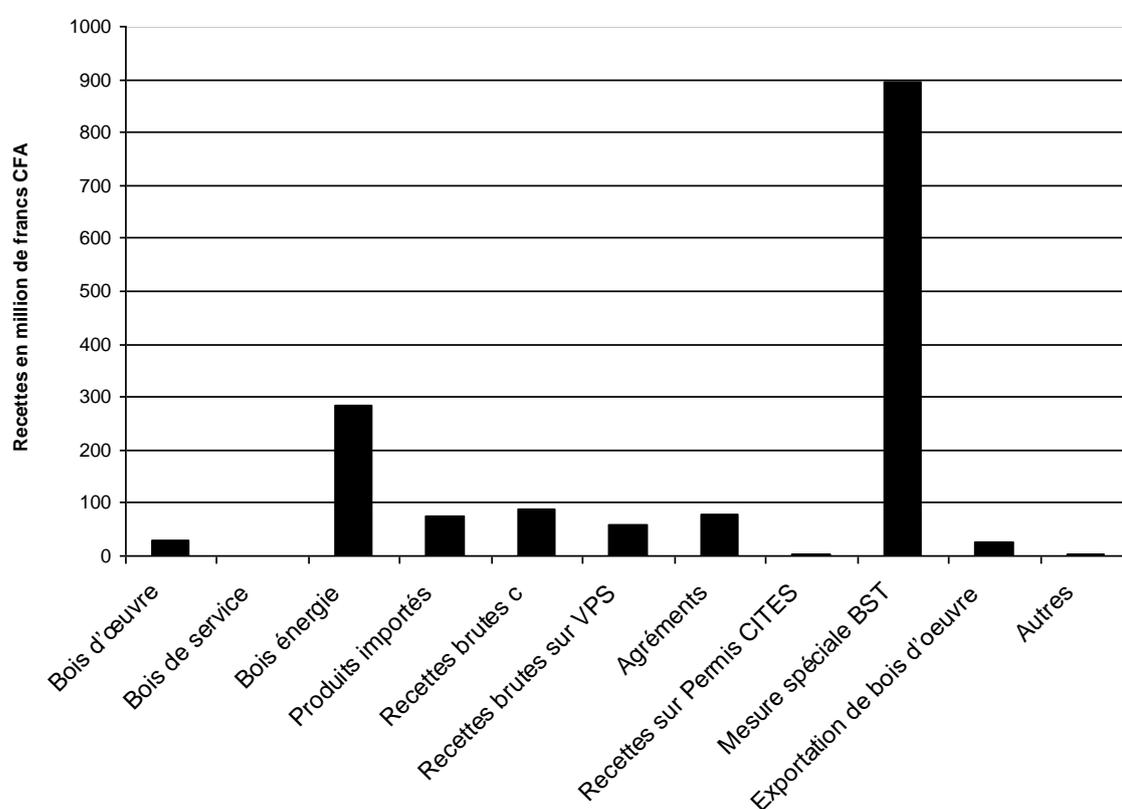


Fig. 8 Recettes de la DGFRN selon les activités.

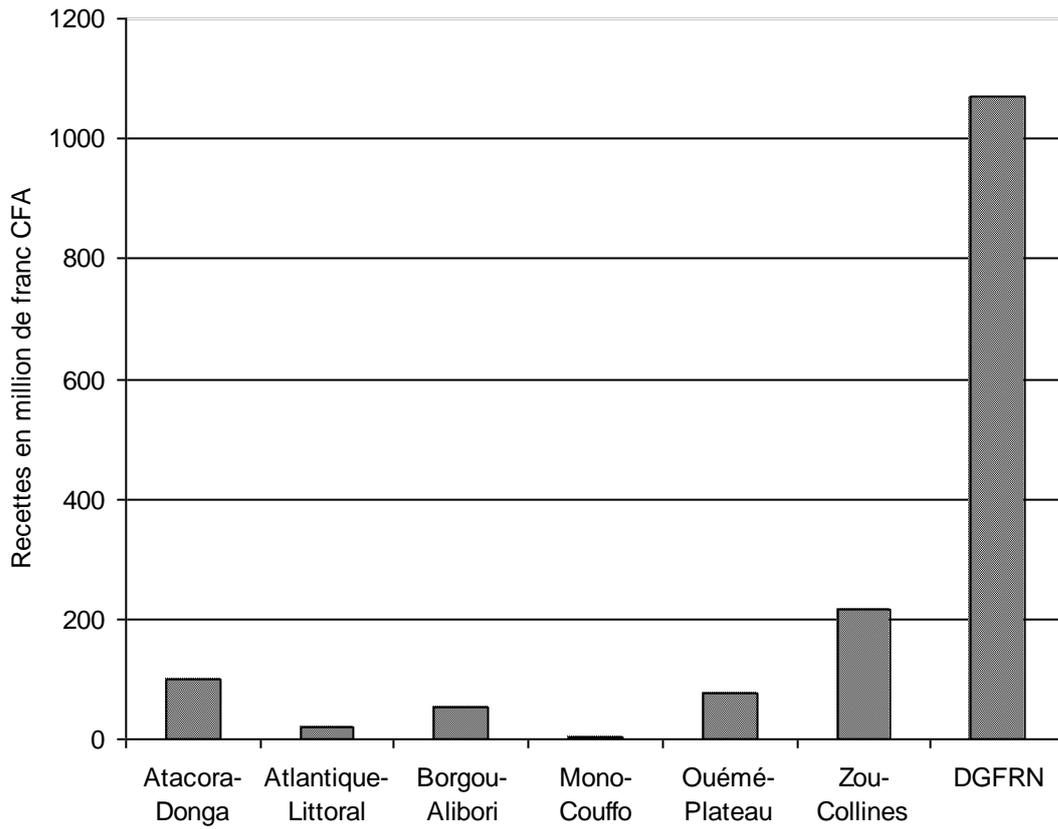


Fig.9 Evolution des recettes de la DGFRN selon les sources.

Tableau 12: Récapitulatif des recettes de l'année 2009 de la DGFRN

Sources	Bois d'œuvre	Bois de service	Bois énergie	Produits importés	Recettes brutes sur Contentieux	Recettes brutes sur Vente de produits saisis	Agréments	Permis CITES	Mesure spéciale (bois sciés à la tronçonneuse)	Exportation de bois d'oeuvre	Autres	Recettes totales	Montant versé au trésor
Atacora-Donga	10009972	80350	6645070	29425408	13199375	39227963	0	0	0	0	422755	99 010 893	88525425
Atlantique-Littoral	422823		16902483	0	2392000	950000						20667306	19998906
Borgou-Alibori	4451649	0	6822965	18149035	4437250	18154500	0	0	0	0	1918990	53934389	49416039
Mono-Couffo	1581895	0	1683400	0	600000	50000	0	0	0	0	0	3915295	3785295
Ouémé-Plateau	1460463	347645	61187910	13696005	1370000	0						78062023	77788023
Zou-Collines	9999999		190097661	14527428	32.922.000	24.890500	-	-	-			272437588	214.625.088
DGFRN	-	-	-	0	65692000	0	78668863	4530000	893890000	27740239		1070521102	856416881,6
TOTAL	27926801	427995	283339489	75797876	120612625	83272963	78668863	4530000	893890000	27740239	2341745	1.598.548.096	1.343.477.658

NB : Autres recettes désignent : les patentes, les permis de petites chasses, les taxes sur les plantes médicinales, etc.

Le montant total des recettes réalisées au cours de cette année s'élève à un milliard neuf cent quatre vingt dix huit millions cinq cent quatre huit mille quatre vingt seize francs CFA (**1.598.548.096 F CFA**).

VI. SYNTHÈSE DES RAPPORTS D'ACTIVITÉ DU PNGDRN

Le Programme National de Gestion Durable des Ressources Naturelles (PNGDRN)

Le PNGDRN est le principal programme de gestion des ressources naturelles au Bénin et vise à renforcer les capacités opérationnelles de l'administration forestière et des autres acteurs à la base. Il tient compte des intérêts de tous les acteurs en général et ceux des populations rurales en particulier et place l'aménagement durable et la valorisation des ressources naturelles comme axe central.

Objectifs du programme

Les objectifs fixés pour le PNGDRN sont :

- renforcer les capacités institutionnelle, technique et financière de l'Administration forestière et des autres acteurs en vue d'accroître les performances du secteur pour une gestion durable des ressources naturelles,
- promouvoir des énergies alternatives en vue de la satisfaction des besoins en énergie domestiques des centres urbains,
- appuyer les communes et les communautés à la base pour une gestion durable des forêts et réserves naturelles à fortes potentialités fauniques, à travers le processus d'élaboration et de mise en œuvre des plans d'aménagement participatifs,
- assurer une répartition équitable des revenus d'exploitation des ressources forestières,
- renforcer le cadre législatif et réglementaire pour la promotion de la gestion durable des ressources naturelles par les communes et le secteur privé,
- assurer la création et la gestion durable de réserves biologiques communautaires dans les terroirs des zones humides notamment des Lacs Nokoué, Ahémé, des vallées des fleuves Ouémé et Mono, et
- développer et mettre en œuvre un programme de reboisement à l'échelle nationale tenant compte des spécificités des différentes catégories de forêts et des zones agro-écologiques.

Consistance du Programme

La Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles (DGFRN), assure la coordination dudit programme qui rassemble l'ensemble des structures intervenant dans le secteur forestier. Il s'agit de :

- l'Office National du Bois (ONAB) ;
- le Centre National de Télédétection et de Cartographie Environnementale (CENATEL) ;
- le Centre National de Gestion des Réserves de Faune (CENAGREF) ;
- le Centre d'Etude, de Recherche Forestière et de Formation (CERF) ;
- Le Programme de Gestion des Forêts et Terroirs Riverains (PGFTR) ;
- Le Programme de Conservation et de Gestion des Ressources Naturelles (ProCGRN) ;
- Le Projet d'Appui à la Gestion des Forêts Communales (PAGEFCom) ;
- Le Projet Bois de Feu phase II (PBF II) ;
- Le Programme Spécial de Reboisement et de Restauration des Terres (PSRRT) et ;
- Le Projet d'Aménagement des Massifs Forestiers d'Agoua, des Monts Kouffé et de Wari-Marou (PAMF).

Synthèse de l'exécution physique et financière par structure du PNGDRN

Le Programme National de Gestion Durable des Ressources Naturelles a enregistré au 31 décembre 2009, un taux d'exécution physique de 60,75%. Pour le compte de 2009, les ressources financières du programme sont estimées à 12 milliards 307 millions 660 mille FCFA et se répartissent dans les budgets de l'ensemble des structures.

Le taux d'engagement de ce budget est de 62,49% et le taux de décaissement est évalué à 57,87%. L'exécution détaillée de chacune des composantes du programme se présente comme suit :

4.1 Office National du Bois (ONAB)

L'Office National du Bois a pour missions d'assurer la gestion durable des plantations et du noyau central de la forêt classée de la LAMA et de contribuer à l'extension du potentiel forestier national.

Elle a enregistré un taux de réalisations physique de 71,80%. Ses grandes réalisations se présentent comme suit :

a) Exécution physique de l'ONAB

N°	Principales activités programmées	Réalisations physiques au 31 Décembre 2009	Taux d'exécution physique (%)
1	Elaborer et mettre en œuvre les plans d'aménagement participatif des forêts pour les six secteurs et le plan directeur du noyau central	-Exploitation de 550,63ha de superficies ; -Réception de 39 237,19m ³ de grumes -Reboisement de 106ha de sol ; -Elaboration du plan d'aménagement participatif du secteur forestier de Akpé ; -Aménagement d'une mare dans le noyau central.	80
2	Renforcer et protéger les teckeraies et le Noyau central avec la participation des populations, communes riveraines et autres acteurs	-Organisation de 14 556 patrouilles -Organisation de 730 embuscades et de 95 ratissages	64
3	Améliorer la participation des organisations riveraines, opérateurs privés et autres dans la gestion des teckeraies	-Participation des populations riveraines aux campagnes de lutte contre les feux de végétation ; -Constatation de 25 délits ; -Enregistrement de 497ha de plantations forestières brûlées ; -Elaboration de la stratégie de lutte contre les feux de végétation.	78

b) Exécution financière de l'ONAB (en milliers de FCFA)

Montants programmés	Sources	Engagement	Taux Eng.(%)	Décaissement	Taux Décais(%)
438,764	ONAB	215,080	49,02	209,325	47,71

c) Principales difficultés

La principale difficulté enregistrée concerne le ralentissement des ventes à l'exportation consécutivement à la crise économique et financière internationale.

d) Recommandations

Pour palier à cette difficulté, il est préconisé d'élaborer une nouvelle stratégie commerciale visant à fidéliser les anciens clients extérieurs et à conquérir une nouvelle clientèle dans le portefeuille.

B- Centre National de Télédétection et de Cartographie Environnementale (CENATEL)

Le Centre National de Télédétection et de Cartographie Environnementale (CENATEL) est responsable de la surveillance continue des écosystèmes par l'utilisation de la télé interprétation et de la cartographie thématique. Le CENATEL présente un taux d'exécution physique de 61,83%. Ses principales réalisations se présentent comme suit :

a) Exécution physique du CENATEL

N°	Principales activités programmées	Réalisations physiques au 31 Décembre 2009	Taux d'exécution physique (%)
1	Améliorer les capacités techniques et institutionnelles du CENATEL	-Relecture de l'arrêté portant attributions organisation et fonctionnement (AOF) du Centre et transmission au MEPN ; -Elaboration du plan d'équipement technique du centre ; -Contribution à la validation du SIEP.	52,91
2	Assurer la bonne exécution des commandes des clients et appuyer les projets /programmes du MEPN	-Réalisation et livraison de la carte d'occupation de sol des départements de l'Ouémé-Plateau pour le PADRO; -Réalisation et livraison des cartes des forêts de Dan, Atchérigbé, Kouandé, Ouémé-Boukou, Mékrou, Kétou et Dogo pour le PGFTR; - Réalisation et livraison provisoire de la carte touristique du Bénin pour le FNDPT; - Réalisation en cours de la carte thématique de Cotonou pour la DGSP; - Appui technique à la gestion des acquis de l'IFN.	100
3	Assurer la promotion du centre	-Actualisation du répertoire des utilisateurs des produits du	78

		Centre ; -Mise en œuvre du programme de formation au titre de 2009 -Emission de correspondances commerciales à l'endroit de 150 utilisateurs des produits du Centre	
--	--	---	--

b) Exécution financière du CENATEL
(en milliers de FCFA)

Montants programmés	Sources	Engagement	Taux Eng.(%)	Décaissement	Taux Décais(%)
28	BN	2,723	9,72	2,723	9,72

c) Principales difficultés

La principale difficulté enregistrée est relative au non prise de l'arrêté portant organisation, attributions et fonctionnement du Centre.

d) Recommandations

Pour pallier cette difficulté, il est envisagé la poursuite des démarches visant à doter le Centre de l'arrêté portant son AOF.

C- Centre National de Gestion des Réserves de Faune (CENAGREF)

Le CENAGREF assure la gestion des deux parcs nationaux. Il a exécuté son plan de travail annuel au titre de 2009, à hauteur de 58,34%. Ses principales réalisations se présentent comme suit :

a) Exécution physique du CENAGREF

N°	Principales activités programmées	Réalisations physiques au 31 Décembre 2009	Taux d'exécution physique (%)
	Projet de Conservation et de Gestion des Parcs Nationaux		
1	Assurer le financement durable du CENAGREF par son organisation et sa gestion	- Actualisation du manuel de procédure et du plan d'affaires du Parc W; - Définition du profil du Fonds Fiduciaire et validation du plan d'actions avec les partenaires; - Mobilisation de 100% de la contrepartie béninoise pour le	75

		Fonds Fiduciaire ; - Signature du contrat de coopération KfW/CENAGREF/UICN pour la mise en place et le fonctionnement de la direction exécutive du fonds ; - Construction du pont sur l'Alibori.	
2	Atténuer les conflits par la coopération locale, transfrontalière et internationale	-Mise en œuvre de l'accord de lutte anti braconnage entre le Bénin, le Burkina-Faso et le Niger	60
3	Renforcer l'image et la notoriété du CENAGREF par la promotion touristique des Aires Protégées et la gestion de l'information	- Participation à l'organisation de la Semaine Nationale des Aires Protégées; - Organisation d'un éductour au profit des opérateurs touristiques de la sous région; -Inscription du Parc National de la Pendjari sur la liste indicative du patrimoine naturel du Bénin; -Participation du CENAGREF à la foire de Berlin et de Paris ; -Organisation du séminaire nationale sur les Aires Protégées ; -Actualisation du site web du centre.	80
	Projet d'Appui au Développement des Aires Protégées		
4	Réaliser les études	- Cartographie du noyau central de la Lama en cours de réalisation.	40
	Doter les sites de statuts juridiques	-Recensement des Forêts ayant un statut de Réserve de faune	100
	Appuyer et sensibiliser les acteurs locaux	- Sensibilisation des populations riveraines des réserves communautaires	50
	Mettre en place les infrastructures	- Identification des pistes à aménager	40
	Recruter et payer le personnel	- Signature d'un contrat avec une ONG pour le recrutement du personnel	100
	Projet de Construction du Siège de CENAGREF		
	Poursuivre la construction du	-Construction du siège exécutée	50

	siège	à 50%	
	Equiper le bâtiment	-Elaboration des DAO pour l'acquisition de groupe électrogène et du véhicule	36

b) Exécution financière du CENAGREF (En millions de francs CFA)

Rubrique par projet	Montants programmés par projet	Sources	Engagement	Taux Eng. (%)	Décaissement	Taux Décais (%)
Total PCGPN	100	BN	34,40	34,40	33,90	33,90
Total PADAP	119		10,50	8,82	10,50	8,82
Total PCS	100		9,49	9,49	9,49	9,49
Subvention	137		137	100	137	100
Fonds fiduciaire	400		400	100	400	100
Total Global	856		591,39	69,09	590,89	69,03

D- Centre d'Etudes, de Recherche et de Formation Forestière (CERF)

Le Centre a enregistré un taux d'exécution physique de 40%. Ses principales réalisations se présentent comme suit :

a) Exécution physique du CERF

N°	Principales activités programmées	Réalisations physiques au 31 Décembre 2009	Taux d'exécution physique (%)
1	Assurer la recherche accompagnement au profit du PGFTR	- Harmonisation de la méthodologie d'installation des jardins de plantes médicinales au Bénin. - Elaboration de projet de contrat avec les guérisseurs de Djidja et devis d'installation du jardin; liste espèces prioritaires établie; - Collecte de données de référence sur les 22 placettes permanentes de TTK	25
2	Organiser la formation au profit des recrues	- Organisation et coordination de la formation militaire et professionnelle des élèves officiers et sous officiers des promotions 2006 et 2007	100

3	Faire adopter le décret de création du CERF	- Mise sur pied du Comité interministériel chargé de l'étude des statuts du CERF	40
---	---	--	----

b) Exécution financière du CERF
(En millions de francs CFA)

Montants programmés	Sources	Engagement	Taux Eng.(%)	Décaissement	Taux Décais(%)
15	BN	4,30	28,65	2,87	19,13

c) Principales difficultés

Les principales difficultés du CERF sont liées au manque de ressources pour son fonctionnement ainsi qu'à la non adoption de l'arrêté portant organisation, attributions et fonctionnement du Centre.

d) Recommandations

Pour pallier cette difficulté, il est suggéré à ce que l'appui du MEPN soit sollicité en vue de l'aboutissement du processus de signature du décret portant AOF du Centre.

E- Programme de Gestion des Forêts et Terroirs Riverains (PGFTR)

Le PGFTR est le principal programme d'appui à l'administration forestière et vise à promouvoir une gestion participative socialement, techniquement et économiquement viable des massifs forestiers et de leurs terroirs riverains par les communautés, avec l'appui d'un cadre institutionnel renforcé. Il a enregistré un taux d'exécution physique de 61,5%. Ses principales réalisations se présentent comme suit :

Exécution physique du PGFTR

N°	Principales activités programmées	Réalisations physiques au 31 Décembre 2009	Taux d'exécution physique (%)
1	Construire les postes forestiers et réhabiliter les pistes d'accès aux forêts	- Réfection du bloc administratif du PGFTR, de deux postes forestiers et du Centre de documentation de la DGFRN et construction du magasin PGFTR	56
2	Equiper le service forestier	- Mise à disposition de 4 pick up, 01 SW et de 35 motos au profit du personnel de	60

		l'administration forestière	
3	Faciliter la formation du personnel	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de la formation et de la cérémonie de sortie officielle de 175 agents et cadres forestiers. - Organisation de formations au profit des communautés à la base sur diverses thématiques liées à la GRN 	35
4	Constituer une base de données	-Réalisation des études socio-économiques des forêts de OSN', Sota, Dassa , Savalou et des 4 périmètres de reboisement (Abomey, Natitingou, Parakou, Kilir/Djougou)	30
5	Suivre et appuyer les structures déconcentrées de l'administration forestière	-Validation du modèle du document de collecte des contributions au fonds d'aménagement	40
6	Mettre en place un système de planification et de suivi-évaluation	<ul style="list-style-type: none"> -Installation du logiciel de PSE et édition des fiches de collectes de données ; -Tenue de la revue à mi parcours du programme -Tenue de 2 réunions du comité de pilotage du PGFTR 	40
7	Mettre en œuvre le plan de communication	-Production de 217 émissions avec 3837 diffusions effectuées sur les radios locales	60
8	Elaborer et mettre en œuvre les plans d'aménagement participatif des forêts classées et terroirs riverains	<ul style="list-style-type: none"> - Validation des inventaires forestiers des FC Dassa et Savalou et des études ethnobotaniques des massifs forestiers de OSN, TTK et SGG - Elaboration et validation des drafts améliorés des PAPFs de AS, Ouénou - Bénou, TR, TTK et DK - Sélection des meilleurs villages et individus planteurs sur le plan national (31) et 	

		<p>distribution des prix en cours</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation de la 25ème JNA - Organisation de toutes les sessions de formation, mise en place des fonds des facteurs de production et signature de contrats infrastructures au profit des promoteurs d'AGRs. - Mise en terre de 258 804 plants sur une superficie de 2135,54 ha et entretien de 788,5 ha de parcelles enrichies 	
	Améliorer les pratiques agricoles	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre à 50% des contrats sur les SAP et GCES 	50
	Promouvoir les activités alternatives génératrices de revenus	<p>Equipement, formation, encadrement et construction de micro infrastructures au profit des Microprojets d'AGR dans les terroirs riverains</p>	75
	Assurer la prise en compte de la gestion de la faune dans les PAP	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi de 12/13 des ranchs d'élevages des spécimens CITES 	45
	Evaluer la capacité d'accueil des troupeaux dans les forêts classées	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des sites de pâturage dans 6 massifs forestiers 	40
	Contribuer à la sécurisation foncière des producteurs	<ul style="list-style-type: none"> -Validation du PFR de Dogo et remise officielle du plan cadastral et de la liste des « ayant droit » 	100
	Organiser la filière bois énergie	<ul style="list-style-type: none"> -Sélection d'un projet MDP soumis à CASCADE en vue d'accord de financement -Signature du contrat pour la réalisation de l'étude de la diversité biologique des périmètres de reboisement de Kilir et d'Abomey ; -Organisation d'une visite d'échange sur les MRB au Niger et au mali effectuée et restitution de la mission faite 	30

		-Elaboration de la stratégie nationale de communication sur les MRB	
	Suivre les impacts environnementaux du programme	-Validation du rapport d'étude d'impact environnemental des PAPP de TTK, l'AS, DK, TR et Ouénou Bénou et obtention de Certificat de conformité environnemental	40

a) Exécution financière du PGFTR (En millions de francs CFA)

Sources de financement	Montant programmé par source	Décaissement	Taux Décais.	Engagement	Taux Engag.
IDA	1 500,00	1 090,65	72,71	1 352,38	90,16
IDA (Report)	700,00	7,89	1,13	55,15	7,88
Don GEF	606,65	174,03	28,69	174,03	28,69
Don GEF (Report)	555,00	106,18	19,13	106,18	19,13
TOTAL	3 361,65	1 378,75	41,01	1 687,74	50,21

c) Principales difficultés

Les principales difficultés du PGFTR sont relatives :

- Retard dans le décaissement des fonds inscrits au budget national,
- Mise en œuvre du système PSE;
- au retard qu'accuse la signature des contrats au Ministère de l'Economie et des Finances.

F- Projet d'Appui à la Gestion des Forêts Communales (PAGEFCOM)

Le Projet d'appui à la gestion des forêts communales contribue à la gestion durable du patrimoine forestier à travers notamment :

- la réalisation de la couverture aérienne de la zone du Projet ;
- l'élaboration de neuf (9) Schémas Territoriaux d'Aménagement et de Développement (STAD) et de vingt-trois (23) Schémas Directeurs d'Aménagement Communaux (SDAC) ;
- l'aménagement de 150.000 ha de forêts naturelles (domaines forestiers des Communes) par l'enrichissement en essences autochtones ;

- l'installation de 6.900 ha de teck et de bois de chauffe avec des essences à croissance rapide ;
- l'enrichissement d'environ 50 Forêts Sacrées très dégradées et l'organisation des collectivités pour le suivi des plantations ;
- l'appui à la création d'environ 1.000 ha de plantations individuelles ;
- l'appui à la réalisation de trois (3) « ranchs fauniques » (environ 3.000 ha) ;
- la création et l'entretien de vingt-trois (23) espaces verts communaux ;
- le renforcement des capacités de vingt-trois (23) Communes et des organisations paysannes (OP) ;
- l'élaboration et mise en œuvre d'un plan d'alphabetisation fonctionnelle et de post-alphabetisation (20.000 bénéficiaires) ;
- l'élaboration/révision des Plans de Développement Communaux (PDC) et mise en place d'un Fonds de Développement Local (FDL) destiné au financement des actions d'infrastructures collectives ;
- la réalisation et la mise en œuvre d'un Plan de Gestion Intégrée de la Fertilité des Sols (PGIFS) au niveau de vingt (20) villages et de la vulgarisation des techniques appropriées ; et
- la mise en œuvre d'actions de prévention contre le VIH / SIDA et le paludisme

Le PAGEFCOM présente un taux d'exécution physique de 72,25%. Ses principales réalisations se présentent comme suit :

a) Exécution physique du PAGEFCOM

N°	Principales activités programmées	Réalisations physiques au 31 Décembre 2009	Taux d'exécution physique (%)
1.	Réaliser la couverture aérienne de la zone d'intervention du projet	Réception, interprétation et contrôle de conformité technique de 68% des ortho-images	68%
2.	Elaborer les SDAC et les STAD	- 23 PV de délibération des conseils communaux disponibles - 23 Comités de pilotage installés par arrêtés communaux - Campagnes d'information et de sensibilisation réalisées - Diagnostics participatifs réalisés dans les 20 communes - Données collectées sur les trois communes	65%

N°	Principales activités programmées	Réalizations physiques au 31 Décembre 2009	Taux d'exécution physique (%)
		restantes - Ateliers de validation des diagnostics participatifs réalisés sur 20 communes - Audience publique sur les affectations des espaces communales et directives du Schéma réalisée à Bantè et Glazoué	
3.	Réaliser les activités d'aménagement des forêts (Sacrées, naturelles, communales et individuelles)	- 53 forêts sacrées entretenues - 9685,35 ha de forêts naturelles sont prospectés - 4141 ha de forêt naturelle enrichis - 1797,6 ha de plantations communales installées - 4 désherbages manuels en plein des plantations communales 2007 et 2008 - 523,53 ha de plantations individuelles réalisées pour les planteurs privés	100%
4.	Assurer la production des plants	Production et réception de 3.914.965 plants	100%
5.	Ranch faunique	- levés topographiques des trois sites achevés - Spécifications techniques des clôtures définies - Dénombrements pédestres dans les trois sites réalisés - Sites potentiels de capture identifiés - Installation des comités de surveillance des ranches fauniques - Estimations empiriques des capacités de charge fournies par l'expert	75%
6.	Appuyer le verdissement des PDC	- Elaboration du guide de verdissement - Projet du << guide méthodologique d'élaboration des PDC>> disponible - 09 PDC en cours d'actualisation	75%
7.	Mettre en place d'un Fonds de développement local (FDL)	Manuel de procédures d'utilisation du FDL validé Travaux préparatoires de mise en place en cours	25%
8.	Plan de gestion intégrée de la fertilité des sols (PGIFS) est réalisé et mise en œuvre au niveau de 20 villages	- 9 villages sélectionnés pour bénéficier des actions GIFS - 5 drafts PGIFS des villages de 2008 disponibles - 20 motos mises à disposition des agents	55%

N°	Principales activités programmées	Réalisations physiques au 31 Décembre 2009	Taux d'exécution physique (%)
		CeRPA - 12 000 Semenceaux d'igname pour les parcelles diagnostiques achetés et mis à la disposition des producteurs agricoles	
9.	Mettre en œuvre des actions de prévention contre le SIDA et de lutte contre le paludisme	- Document de spécifications techniques du KIT de dépistage du SIDA élaboré - Document de spécifications techniques des moustiquaires imprégnées élaboré et disponible	50%
10.	Élaborer et mettre en œuvre un plan d'alphabétisation fonctionnelle et post-alphabétisation (20.000 bénéficiaires)	Mission du cabinet recruté démarrée	100%
11.	Construire 05 postes forestiers	Poursuite des travaux de construction des postes forestiers (niveau chaînage sur 03 sites)	40%
12.	Rendre visibles les réalisations du Projet	- Réalisation d'un documentaire en collaboration avec TV5 sur les acquis du Projet - Signature de 10 conventions avec radios locales de la zone d'intervention du Projet	75%
13.	Organiser les visites d'échanges	Organisation d'une visite préparatoire d'échange sur les ZOVIC au Burkina Faso	25%

b) Exécution financière du PAGEFCOM

Bailleurs	Prévisions [Million F CFA]	Décaissements 2009 [Million F CFA]	Taux décaissé	Engagement 2009 [Million F CFA]	Taux décaissé
FAD Prêt	4.979.	1.204	12,37 %	1.204	12,37 %
FAD Don	4.906	1.527	31,17 %	1.527	31,17 %
BENIN	687	41	12,47 %	41	12,47 %
TOTAL	10.573	2.774	19,53 %	2.774	19,53 %

c) Principales difficultés

Les difficultés majeures enregistrées par le projet sont relatives aux problèmes fonciers liés aux différentes activités d'aménagement du projet, à l'irrégularité et la mauvaise répartition des pluies, aux lourdeurs des procédures de passation des marchés, à la lenteur dans les décaissements par la BAD, à la fermeture précoce du SIGFIP et à la suspension provisoire et unilatérale par l'IFDC de l'exécution de sa convention avec le projet.

d) Approche de solutions :

Il est envisagé (i) d'Organiser des campagnes de sensibilisation à l'endroit des maires des communes riveraines au projet, (ii) de Planifier l'installation des plantations en suivant les variations dans les relevés météorologiques, (iii) de suivre régulièrement les marchés, (iv) de Relancer le département décaissement de la BAD sur chaque dossier et de soumettre à temps les demandes de décaissement, (v) de prendre les dispositions pour éviter d'être surpris par les fermetures précoces du SIGFIP et (vi) de poursuivre les échanges avec l'IFDC.

G- Projet Bois de Feu phase II (PBF II)

Le Projet Bois de Feu, phase 2, en phase terminale, vise à améliorer le bilan offre demande des combustibles ligneux et la promotion des sources d'énergie alternative et d'économie de bois. Le PBF2 présente un taux d'exécution physique de 67,75%. Ses principales réalisations se présentent comme suit :

Exécution physique du PBF2

N°	Principales activités programmées	Réalisations physiques au 31 Décembre 2009	Taux d'exécution physique (%)
1	Réaliser les activités de reboisement	- Réalisation de 364,41ha de plantations domaniales (417 304 plants) et exploitation de 288,66ha - Réalisation de 951,63ha de plantations privées avec 2380 514 plants d'acacia, eucalyptus et sienna ; - Entretien de 718,23 ha de jeunes plantations et réalisation de 32,7 ha de pare-feu	52,91
2	Assurer la production des plants	-Production de 3287273 de plants	100
3	Constituer une base de données sur le secteur	-Vulgarisation et dissémination des résultats de l'IFN dans les 6 Inspections Forestières et les universités	78

4	Equiper le secteur forestier	-Réception de 60 motos et 07 photocopieurs ;	50
5	Elaborer les PA des forêts naturelles du domaine protégé	Elaboration des premiers draft des plans d'aménagement simplifiés des massifs PBF II	50
6	Créer les marchés ruraux de bois (MRB) au niveau des plantations domaniales	-Création de 65 SLG sur 86 dans le cadre des MRB ; -Réalisation de 05 modules de formation à au profit de 21 membres de groupement MRB, 55 Chefs postes et 42 Maires sur la création et le fonctionnement des MRB; -Signature de 2 arrêtés interministériels sur l'organisation et le fonctionnement des MRB ; - Réalisation des séances d'intermédiation sociale dans les plantations domaniales et les bassins d'approvisionnement des MRB	70
7	Appuyer la lutte contre les coupes frauduleuses dans la gestion des ressources forestières	-Appui à la Brigade mobile nationale dans le cadre de la lutte contre la fraude fiscale ; -Réalisation de 02 patrouilles à Ouèdo , Lama et 03 à Pahou	60
8	Promouvoir les énergies de substitution	- Recrutement d'un expert énergétique ; -Réalisation d'une campagne d'information dans 68 villages pour la vulgarisation de 03 prototypes de foyers améliorés -Sensibilisation des promoteurs de pétrole et gaz dans 08 grands centres urbains retenus et de 70 ménages sur l'élaboration de microprojets de gaz , pétrole et EA -Contribution à l'adoption en conseil des ministres des mesures de réduction de la pression anthropique sur le couvert végétale qui a abouti entre autre à la subvention de l'acquisition de bonbonne de gaz domestique et accessoires au ménage à faible revenu -Définition de la stratégie de	70

		promotion des foyers améliorés élaborés -Appui au financement de 35 promoteurs de foyers améliorés pour un montant de 15 000 000 FCFA	
9	Assurer la maîtrise du patrimoine forestier	-Elaboration des drafts des 8 SDA des principaux centres urbains du Bénin ; -Réalisation d'un test de carbonisation à partir de la meule casamançaise dans la Lama et au niveau de ces massifs ; -Réalisation d'une étude sur les attraits éco touristiques de la forêt de Pahou	55

Exécution financière du PBFII

Sources de financement	Montant programmé par source	Décaissement	Taux Décais.	Engagement	Taux Engag.
BN	75,00	59,538	79,38%	69,50	92,67%
FAD (report)	1540,67	662,351	31,38%	695,58	45,15%
FAD	2049,82	723,495	5,54%	788,25	38,45%
BN (report)	68,83	41,859	0,00%	41,86	60,82%
BN (Contre partie)	9,05	0,000	0,00%	0,00	0,00%
TOTAL	3743,37	1487,24	39,73%	1595,19	42,61%

c) Principales difficultés

La principale difficulté enregistrée est relative au retard accusé par le MEF dans l'édition des coupons nécessaires au fonctionnement des marchés ruraux.

d) Recommandations

Pour palier à cette difficulté, il a été préconisé de maintenir le contact avec les autorités du Ministère de l'Economie et des Finances.

H- Programme Spécial de Reboisement et de Restauration des Terres (PSRRT)

Le CPSRRT a pour missions de :

- assurer la durabilité des installations humaines à travers le reboisement urbain;
- améliorer le niveau de vie des jeunes sans emploi et ;
- améliorer la fertilité des sols par la récupération des terres dégradées.

Le programme présente un taux d'exécution physique de 62%. Ses principales réalisations se présentent comme suit :

Exécution physique du PSRRT

N°	Principales activités programmées	Réalisations physiques au 31 Décembre 2009	Taux d'exécution physique (%)
1	Recruter et rémunérer les agents d'entretien prestataires de service	-Recrutement et emploi de 475 jeunes dans toutes les communes pour la campagne 2009.	59
2	Acquérir les jeunes plants et cages de protection	-Achats et acquisition de 8000 cages	83
3	Planter pour 2009, regarnir les superficies plantées en 2007 et 2008 et entretenir et surveiller les plantations	- Mise en terre de 61.692 plants toutes espèces confondues ; - Réalisation de travaux d'entretien des plants mis en terre en 2007, 2008 et 2009 ; - Installation de 3 ha de plantations de néré dans les communes de Agbangnizoun, Abomey, Djidja et Covè	93
4	Restaurer les terres dégradées dans les cinq communes pilotes	Réalisation des actions de Lutte Anti Erosive et de Restauration de la Fertilité des Sols sur les sites dégradés de Kpomassè (45ha), Ouèssè (40ha), Ségbana (40ha), Ouaké (20ha), Banikoara (30ha)	70

a) Exécution financière du PSRRT (En millions de francs CFA)

Montant programmé	Source de financement	Décaissement	Taux Décais.	Engagement	Taux Engag.
400,00	BN	295,875	73,97	307,875	76,97

b) Principales difficultés

Les principales difficultés du PSRRT concernent notamment (i) l'insuffisance dans le suivi correcte des entretiens par les agents reboiseurs recrutés par le programme ; (ii) le non paiement à bonne date des agents d'entretien ; (iii) l'incivisme et l'inconscience environnementale.

c) Recommandations

Pour palier à chacune de ces handicaps, il est envisagé : (i) de payer les agents reboiseurs à bonne date pour éviter de les démoraliser ; (ii) de définir avec les DDEPNs et les mairies un système d'acheminement rapide des attestations de service fait pour éviter les retards dans l'introduction des dossiers au trésor et d'informer officiellement la coordination de tout changement d'agents reboiseurs par un rapport co-signé par les élus locaux et l'administration forestière locale ; (iii) d'organiser des séances de sensibilisation au niveau des radios et télévisions et d'impliquer les maires dans le processus.

I- Projet d'Aménagement des massifs forestiers d'Agoua, des monts Kouffé et de Wari-Marou

Ce projet est déjà à terme et les démarches se poursuivent pour sa deuxième phase. Il a enregistré un taux d'exécution physique de 50,43%. Ses principales réalisations se présentent comme suit :

Exécution physique du PAMF

N°	Principales activités programmées	Réalisations physiques au 31 Décembre 2009	Taux d'exécution physique (%)
1	Assurer la gestion durable des ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none">-Organisation de 06 patrouilles locales;-Réhabilitation des plantations d'anacarde d'Agoua et d'Agramarou et ouverture de pare feu et coupe feu autour desdites plantations;- Réalisation du suivi de la faune par la méthode IKA ;	47,5
2	Renforcer les dynamiques de développement des villages riverains	<ul style="list-style-type: none">-Lancement de construction de 35 infrastructures de développement ;-Démarrage des travaux de reprise des inventaires dans les UA A (FC Agoua) et UA D (FC Wari-Marou et Monts Kouffé);-Octroi de crédits aux 380 femmes bénéficiaires de TPCF (entre 10 000 FCFA et 30 000 FCFA) avec un taux de recouvrement de l'ordre de 95%;	60

Exécution financière du PAMF(En millions de francs CFA)

Sources de financement	Montant programmé par source	Décaissement	Taux Décais.	Engagement	Taux Engag.
BN	200,00	63,39	31,70	63,39	31,70
BN (report)	25,95	22,89	88,21	23,46	90,41
BADEA	700,00	48,86	6,98	48,86	6,98
BADEA (report)	158,02	158,02	100,00	158,02	100,00
TOTAL	1 083,97	293,16	27,04	293,73	27,10

Principales difficultés

Les principales difficultés du PAMF sont relatives au manque de CVA à tous les niveaux de l'organigramme du Projet et à l'insuffisance de ressources financières.

Recommandations

Pour palier à ces problèmes, il est envisagé que le MEPN mette à disposition du projet, le personnel adéquat et alloue des ressources additionnelles au projet afin de sauvegarder ses acquis.

J- Programme de Conservation et de Gestion des Ressources Naturelles (ProCGRN)

Le ProCGRN appuie l'administration forestière dans la mise en œuvre de ses missions à travers sa composante 1 intitulée : Gestion de l'Environnement et des Ressources Naturelles. Cette composante a connu, en ce qui concerne les activités exécutées avec la DGFRN, un taux d'exécution physique de 56%. Ses réalisations se présentent comme suit :

Exécution physique de la Composante 1 du ProCGRN pour la DGFRN

N°	Principales activités programmées	Réalisations physiques au 31 Décembre 2009	Taux d'exécution physique (%)
1	Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre du Programme National de Gestion Durable des Ressources Naturelles (PNGDRN)	-Validation du document du PNGDRN et de la politique forestière au Bénin -Réalisation de l'étude d'évaluation de la contribution du secteur des forêts et ressources naturelles au PIB ;	56

		-Relecture des textes et lois fondamentaux du secteur forestier ; -Organisation de l'atelier de planification stratégique 2010-2015 et opérationnelle 2010 du PNGDRN.	
--	--	--	--

a) Exécution financière

Montants programmés	Sources	Engagement	Taux Eng.(%)	Décaissement	Taux Décais(%)
242,973	GTZ	217,38	83	217,38	83

Principales difficultés

La principale difficulté enregistrée est liée à la non réalisation de toutes les activités d'appui à la DGFRN.

Recommandations

Pour pallier cette difficulté, il a été recommandé de renforcer la collaboration entre les responsables du ProCGRN et la DGFRN lors de la planification 2010 du programme.

Les différentes réalisations du PNGDRN sont illustrées par la Fig. 10

Graphique : EVOLUTION COMPARATIVE DES REALISATIONS PHYSIQUES DU PNGDRN

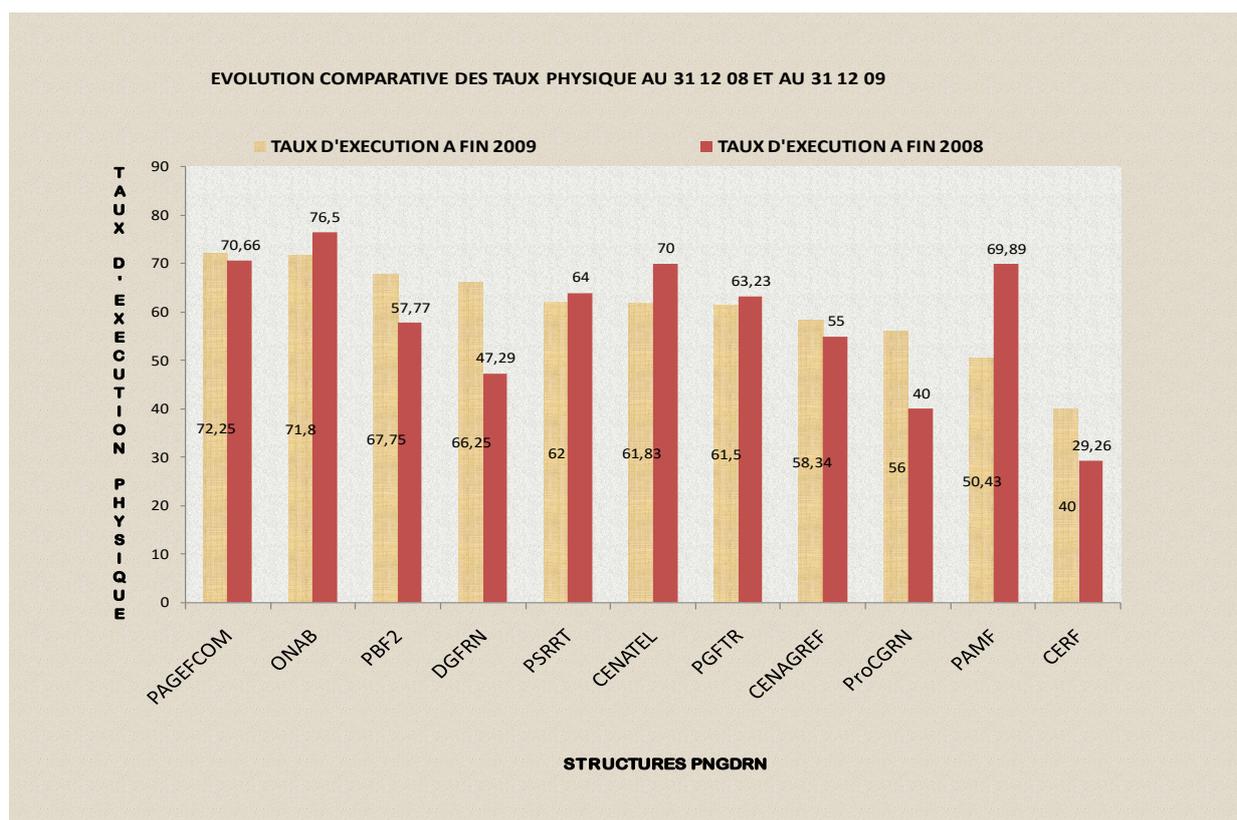


Fig. 10 Evolution comparative des réalisations physique du PNGDRN

Ce diagramme montre que la majorité des structures ont enregistré des taux d'exécution physique en baisse par rapport à ceux de l'année 2008. Cette situation pourrait être expliquée notamment par les difficultés liées à la non mobilisation à temps des ressources financières pouvant favoriser la bonne réalisation des activités programmées

V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le secteur forestier génère annuellement une quantité énorme de données et d'information sur la gestion des ressources naturelles. De l'analyse des réalisations physiques et financières des IF, il ressort que cette année a été marquée par des progrès notables au vu des recettes réalisées qui s'élèvent à **1.598.548.096 F CFA**. Ces chiffres n'ont pas pris en compte les recettes générées par le CENAGREF et celles issues de gestion de la Faune. Une analyse des recettes issues du contentieux aurait permis de savoir si l'augmentation des recettes ne s'est pas traduite par une destruction accrue des ressources. Les différentes réalisations de Projets et programmes et les taux d'exécution physique et financière respectifs témoignent des efforts accomplis au cours de cette année. La capitalisation des interventions de l'administration centrale et des projets et programmes sous tutelles et des Centres et Offices permettront d'évaluer la contribution du secteur forestier à l'économie nationale.

Cependant, des faiblesses importantes persistent et méritent l'attention de tous les acteurs impliqués pour assurer l'efficacité requise. Il s'agit notamment pour la DGFRN d'élaborer un canevas de présentation des rapports annuels (ce qui a été maintes fois proposée), de faire relever les données sur la gestion des feux de végétation, du retard qu'affichent la procédure de d'adoption et de signature des Plans d'Aménagement Participatif des Forêts (PAPF) de prendre ces responsabilités dans la gestion de la contribution des plans d'aménagement.

Les principales recommandations se résument par groupe d'acteurs ainsi qu'il suit :

Au niveau des IF

- Uniformiser la présentation des rapports et de fournir les informations sur la gestion des feux de végétations.
- Faire parvenir à temps des rapports à la DGFRN.

Au niveau des DT de la DGFRN

- Fournir à temps les rapports,
- inclure les recettes,

Au niveau des Projets et Programmes

1. Elaborer à bonne date des Plans de Travail Annuel (PTA), des Plans de Consommation des Crédits (PCC) et des Plans de Passation des Marchés (PPM).
2. La sélection à bonne date des Agences pour les projets et activités à exécuter en maîtrise d'ouvrage délégué.

3. Le lancement à bonne date des TDR, DAO et contrats déjà apprêtés en 2008.
4. La pro activité dans la préparation des TDR, DAO et contrats prévus au titre du budget 2010.
5. L'anticipation dans l'élaboration des budgets prévisionnels des ateliers et formations prévues au titre du Budget 2010.

Annexe: Organigramme de la DGFRN

Légende

Lien hiérarchique ————

Lien fonctionnel|.....

